

REZE

MAGAZINE



N° 57

Juillet - Août - Septembre

1997

Musiques dans la ville :
de l'école à la pratique p 26-27

Eau : le prix de la qualité

Logements d'urgence

Un toit pour tous

Sang

Donner pour sauver

Carburant véhicule

Le gaz moins cher

P23 - 1997 - 57

G R O U P E

André Neau

CUISINES ■ SALLES DE BAINS ■ DECORATION ■ AGENCEMENT ET RENOVATION DE L'HABITAT

REGIONAL DE L'AGENCEMENT
N°1 DE LA CUISINE ET DU BAIN

FABRICANT INSTALLATEUR

LE PROFESSIONNEL DIPLOMÉ QUI PERSONNALISE VOTRE PROJET ET L'ADAPTE À VOTRE BUDGET

31^e ANNIVERSAIRE
André Neau
1966 1997

MENUISERIE ■ EBENISTERIE ■ PLOMBERIE ■ ELECTRICITE ■ CARRELAGE ■ PEINTURE ■ VITRERIE ■ PAPIERS

66, Bd JEAN XXIII - NANTES - Tél. 02 40 16 09 40
1, rue de STRASBOURG - NANTES - Tél. 02 40 35 04 40
55, rue CHARLES RIVIERE - REZÉ - Tél. 02 40 32 89 20

TECHNIC ARROSAGE

ARROSAGE INTÉGRÉ - ÉTUDES
CONSEILS TECHNIQUES
PARCS ET JARDINS
TERRAINS DE SPORTS

226, route de Clisson - 44120 VERTOUCHE
☎ 02 40 03 46 56 - Fax : 02 40 03 28 24

EDEN PAYSAGE

*Pour créer aujourd'hui...
Votre espace de demain !*

CRÉATION - ENTRETIEN ESPACES VERTS
AMÉNAGEMENTS URBAINS • CLÔTURES

EDEN PAYSAGE
22, rue Félix EBOUÉ - CP 2004 - 44406 REZÉ CEDEX
Tél. 02 40 04 00 62 • Fax : 02 51 70 18 65

Office Public d'Aménagement et de Construction de Loire-Atlantique

OPAC 44

Président : Benoît MACQUET
Directeur général : Guy BREBION

3, Bd Alexandre-Millerand - B.P. 50432
44204 NANTES CEDEX 2
Tél : 02.40.12.71.00
Fax : 02.40.35.48.31

Répond à vos besoins en logements locatifs, individuels ou collectifs, sur l'ensemble du département de Loire-Atlantique, soit 6000 réalisations, constructions et projets, répartis sur une centaine de communes, dont près de 600 logements sur Rezé.

→ Consultez l'Annuaire Electronique

36 11 Nom : OPAC 44 HLM
Loc : NANTES
Dépt : 44

RÉSIDENCE Jean Monnet à REZÉ

Programme neuf - livraison ÉTÉ 97

- MAISONS - 2 Ch. et 3 Ch. avec garage
- APPARTEMENTS 2 Ch. et 3 Ch. avec parking ou garage

LOCATIONS

02 40 20 04 44

FRANCE TERRE GESTION

Société Bretonne de Travaux Publics

SBTP

TOUS TRAVAUX VRD
ASSAINISSEMENT - VOIRIE
TERRASSEMENTS - GÉNIE CIVIL

Siège Social : DISSIGNAC B.P. 115 - 44612 ST NAZAIRE
Tél. 02 40 70 22 56 - 02 40 70 22 57 - Fax. 02 40 00 91 80



À l'écoute des plus de 60 ans.

Le souhait qui arrive en tête : vivre le plus longtemps possible chez soi.

L'an dernier, je vous avais annoncé le déroulement d'une enquête auprès des personnes de plus de 60 ans⁽¹⁾ pour mieux connaître leurs aspirations. C'est désormais chose faite : l'enquête a été réalisée auprès d'un échantillon représentatif. Les résultats ont été présentés ces dernières semaines dans des réunions de quartiers, mais pour tous ceux qui n'ont pu s'y rendre, j'ai souhaité en rappeler les grandes lignes. Tout d'abord, cette enquête fait un constat encourageant : vous êtes nombreux à pratiquer l'entraide entre voisins. 70 % d'entre-vous font des activités de loisirs avec des personnes de leur connaissance. Une convivialité facilitée par le fait que 8 personnes sur 10 habitent leur domicile depuis plus de 20 ans !



Rencontres lors de la semaine des anciens en 1996.

Ensuite, le souhait qui arrive en tête est le désir de vivre le plus longtemps possible chez soi. Pour cela, la ville a déjà mis en place de nombreux services⁽²⁾. Cependant, beaucoup méconnaissent les aides financières qui leur permettraient d'adapter leur logement⁽³⁾. Autre souhait, l'amélioration de la sécurité, tant dans la rue que chez soi. Nous avons demandé au commissariat de police davantage de présence dans les quartiers et nous poursuivrons nos efforts de sécurité routière. La présence de personnes dans les parkings porte ses fruits et l'opération « Espaces verts sous surveillance » sera renforcée cet été⁽⁴⁾.

Nous disposons maintenant d'informations pour nous aider à définir une politique adaptée aux besoins. Mais déjà une première réunion publique sur le thème « Les anciens et la sécurité » aura lieu à la rentrée avec le commissaire principal de police.

Jacques Floch
Député-Maire

(1) Lors du recensement de l'INSEE en 1990, la commune comptait 7 030 personnes de plus de 60 ans dont 3 320 de plus de 70 ans, 1 150 de plus de 80 ans... et 40 centenaires !
(2) Aides-ménagères, service de soins, télé-alarme, portage de repas, le domicile-services « Voisin'âge », etc.
(3) Se renseigner au service des retraités et personnes âgées à la Mairie.
(4) Lire page 17 l'article sur l'ilotage de la police et la surveillance des parcs.

- 10 - 11 BUDGET 97**
Priorité à aide sociale
- 12 - 13 DOSSIER**
L'eau : le prix de la qualité
- 15 ENTREPRISE**
MSP Industries
- 16 ÉLECTIONS**
Les résultats des législatives
- 17 SÉCURITÉ**
Les îlotiers dans les quartiers
- 18 LOGEMENT D'URGENCE**
Avec Trajet-Fil
- 19 COMMERCES**
La Croix de Rezé
- 20 URBANISME**
Termites sous surveillance
- 21 ARCHÉOLOGIE**
Sur les pas de Ratiatum
- 22 - 23 JUMELAGE**
D'Irlande... au Pérou
- 25 SANTÉ**
Dons du sang
- 26 - 27 CULTURE**
En avant la musique !
- 28 ENVIRONNEMENT**
Les voitures roulent au gaz

Photo de couverture : Le prix de l'eau a doublé en dix ans. En France, la consommation se situe entre 100 et 200 litres d'eau par jour et par personne. Un exemple : la toilette au lavabo, c'est... 5 litres.



REZÉ
INFO SERVICE
Rezé-Magazine est un Trimestriel réalisé par le service communication de la mairie de Rezé.

Gérant : Jacques Floch
Directeur de la publication : Alain Guiné
Rédacteur en chef : Jacques Lamy
Rédacteur : Dominique Robin
Pages pratiques : Colette Bernard
Photos : Mireille Janvier
BD : Bruno Bazile
Jeux : Hubert Ben Kemoun
Ont collaboré à ce numéro : Dominique Viennet, Yannick Pasquet, Blandine Papion, David Solon.
Maquette : Le Square Deshoulières
Impression : Cardinal (Orvault)
Régie publicitaire : EDL communication publique
02 40 84 42 59
Tirage : 20 000 exemplaires
Contact Rezé-Magazine : Hôtel de Ville - BP 159
44403 Rezé Cédex - 02 40 84 43 00
Imprimé sur du papier recyclé Biovie fabriqué à 100% à partir de vieux papiers.

T R A V A U X



Travaux de rénovation au groupe scolaire Château-Nord.

Groupes scolaires

Le restaurant du groupe scolaire Château-Nord sera rénové et modernisé. Les travaux, qui prévoient la réfection complète des locaux avec une extension et la mise aux normes des installations, ont débuté en mars et seront terminés fin août. Par ailleurs, début juin a commencé la première tranche de la réhabilitation du groupe scolaire primaire Roger Salengro. Les travaux, programmés jusqu'à la fin août, portent notamment sur la mise en conformité « sécurité incendie » des bâtiments, la restructuration et l'isolation thermique de plusieurs locaux, destinées à permettre l'ouverture d'une nouvelle classe à la rentrée 97/98.

Village du Génétais

Restructuration partielle de la rue du Génétais : traversée du village, de juin à septembre, pour un coût de 900 000 F ; giratoire Monnet avec travaux de voirie, effacement de réseaux et éclairage, août à octobre, pour un coût de 750 000 F. Financement Ville, District et Conseil général.

Deux roues

Aménagement deux roues Bourdonnières/Ouche-Dinier : marquage au sol (2 bandes) bd Mendès-France et partie nord de la rue de la Chaussée, puis fléchage dans la zone 30 Ouche-Dinier, délimitée par les rues Bazin, Hucasseries, Maraichers et Blandin. Coût : 500 000 F, participation du District. Durée : début août/fin octobre.

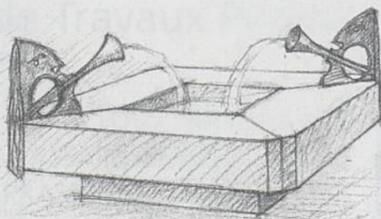
Port de Trentemoult

Désormais, les bateaux de 12 m peuvent être accueillis au ponton visiteur. Les travaux, qui ont fait suite aux opérations de dévasage, ont permis la rénovation des pontons (200 000 F TTC). Nombre de places : 70.

Fontaine

Le parc de la Balinière aura très bientôt sa fontaine. La construction est en cours, l'installation devrait être terminée à la fin du mois.

Cette fontaine, réalisée en granit et en bronze, est une création du sculpteur Jacques Raoult. Coût : 90 000 F.



▲ Une inauguration perturbée... par la pluie.

Square Charles Richard

Inauguré le 26 avril dernier, le square central de la cité des Castors Claire-cité a pris le nom de Charles Richard (1922-1995), fondateur et premier président du Comité ouvrier au logement, initiateur de la construction de Claire-Cité par ses habitants au lendemain de la guerre. « Peu de gens croyaient à votre aventure à ce moment-là », a rappelé J. Floch devant les habitants et le fondateur. « Parce qu'il s'agissait bien d'une aventure que de vouloir construire non seulement des maisons modernes, avec l'eau courante et les sanitaires, à une période où la plupart des logements en étaient dépourvus, mais également un quartier avec ses rues et ses places, en pleine crise du logement. » Discuté dès 1946, le projet ne se réalisera qu'en 1950. Le temps de faire accepter l'idée de substituer à une partie de l'apport financier nécessaire, le travail volontaire des futurs habitants. Ces derniers durent tout faire de leurs mains, de l'extraction de la pierre dans les carrières... à la fabrication des parpaings ■

A lire : C. Richard, « Un village dans la ville », récemment édité aux Editions Elor.



Attention à la vitesse !

La Ville a mis en place, en avril, un panneau lumineux de limitation de vitesse, en rotation dans plusieurs rues. Il s'agit d'inviter les automobilistes imprudents à respecter le code de la route : la vitesse excessive était à l'origine de 40 % des accidents mortels constatés en 1995 dans l'agglomération nantaise. En cas de dépassement des 50 km/h autorisés, le chiffre « 50 » s'allume, ainsi

que le message : « Excès de vitesse ». Actuellement installé rue V. Hugo il sera prochainement implanté rue M. Lagathu puis rues du Génétais, du Château de Rezé, de l'Aérodrome et du Château d'eau. Coût de l'opération de l'ordre de 200 000 F (en fonction des travaux de voirie nécessaires) ■

Logement

Etre au plus proche des préoccupations des locataires et des réalités du terrain, c'est le mot d'ordre de la nouvelle agence de l'OPAC, ouverte en avril dans le quartier du Château. L'agence, qui emploie 12 personnes sous la direction de René Tobie, couvre 31 communes (de Varades à Bourgneuf-en-Retz) et gère un parc de 1 600 logements, dont 510 sur Rezé. Après la récente réalisation de la rue Cassin (47 appartements), l'OPAC poursuit son activité avec la construction de 23 logements rue J. Fraix et 28 à la Houssais ■

Agence OPAC, 2 allée du Lac de Grandlieu, 02.40.84.21.93

Plus de coupures !

Début avril, EDF-GDF Services Nantes-Atlantique et le Centre communal d'action sociale ont signé une convention destinée à prévenir ou à éviter l'arrêt de la fourniture d'électricité et de gaz aux familles démunies. Cette initiative, qui fut alors une première en Loire-Atlantique, a permis d'officialiser les décisions déjà prises dans ce domaine début 96.

Désormais, afin de mieux responsabiliser les demandeurs par rapport à leur consommation, chaque demande de prise en charge⁽¹⁾ est précédée d'un versement de 10 % du montant de la facture près d'EDF-GDF. Prolongement de ces actions d'éducation et de prévention, la signature de la convention illustre la volonté de la Ville de pérenniser un tel dispositif ■

(1) L'an dernier, le CCAS, qui peut payer de 30 à 90 % de la facture, a accordé plus de 580 000 F d'aides au règlement de factures EDF.

Permis de conduire

Après signature d'une convention entre la Ville et le ministère des Transports, les examens théoriques du permis de conduire, qui avaient lieu dans la salle Jean Jaurès, se déroulent depuis le 1^{er} mai dans la salle audiovisuelle de l'Espace Diderot, les lundis, mardis et jeudis de 7 h 30 à 17 h.

Ce transfert va permettre de résoudre les problèmes de stationnement posés jusqu'alors par les voitures auto-école qui accompagnent leurs élèves, de plus en plus nombreux.

En effet, en plus des conditions de travail très satisfaisantes offertes par la salle de l'Espace Diderot, celle-ci bénéficie des parkings de la place du Pays-de-Retz et de la Médiathèque ■

Journée de l'environnement



Les serres et pépinières municipales ont ouvert leurs portes au public à l'occasion de la Journée de l'environnement, le 7 juin. De nombreux Rezéens ont fait leur miel de cette visite. En effet, le Centre technique espaces verts-environnement de la rue de la Guilloterie est un gros producteur de fleurs. A son actif en 1996, pour fleurir les espaces verts de la ville, pas moins de 18 000 plantations de bulbes, 45 600 plantes hivernales et 45 400 plantes estivales, 2 000 chrysanthèmes... L'an passé, ses pépinières ont produit 1 382 arbres, 7385 arbustes, 1 700 vivaces et 1 052 rosiers à massifs. Au total, ce service municipal de 60 personnes soigne le patrimoine vert de la commune constitué de 60 ha de pelouses, 15,5 ha d'aires de jeux et d'allées, 96 ha de zones naturelles et de promenades pédestres, sur lesquels on dénombre 11 552 arbres !

Loisirs d'été.

Le programme d'été concocté par l'Association rezéenne pour l'enfance et la jeunesse (ARPEJ) propose des loisirs sympathiques et variés. Pour les moins de 13 ans, les inscriptions aux centres de loisirs à la journée sont encore possibles. Pour les autres, le choix est vaste.

Activités Tonic (plus de 13 ans)

■ **Des animations** à la carte, à Rezé ou à l'extérieur, sont proposées chaque semaine en fonction de vos idées et des possibilités. Informations et inscriptions dans les Points jeunes, où des animateurs vous aideront à réaliser vos projets.

Du 30 juin au 28 août
Secteur Château, allée de Touraine (02 40 75 71 61), secteur Nord, rue de Rio (02 51 70 07 95), secteur Sud, rue François Bonamy (02 51 70 18 29) et 1 rue de la Quératière (02 40 32 35 26).
Du lundi au vendredi, de 10 h à 12 h et de 17 h à 18 h.

■ **Des temps forts** seront proposés, chaque semaine, par les animateurs ou à l'initiative des jeunes : animations sportives en soirée, repas à thème, rencontres sportives



inter-quartiers, sorties à la journée sur la côte, concerts...

Renseignements dans les Points jeunes ou à l'ARPEJ, Hôtel Grignon Dumoulin, Place J-B. Daviais
Tél. 02 40 84 43 88.

Mécakit ▲

■ **Sport mécanique** à la demi-journée ou à la journée, activités : réparation de cyclomoteurs, soudure, sorties cyclo sur route, mob cross (de 10h à 12h et de 14h à 18h).

Pôle jeunesse Ragon
1 rue de la Quératière
Tél. 02 40 32 35 26.

Pôle Audiovisuel

■ **Découverte du CD-ROM**, initiation à la micro-informatique, réalisation de films vidéo, activités de autour de Tonic FM (107.2 MGH).

Renseignements sur place
Espace Diderot
Tél. 02 40 05 15 12

Sécurité routière

■ **Animations sur piste aménagée**, maniabilité cyclo et sorties sur route. A partir de 14 ans.

Du 1^{er} au 18 juillet
et du 18 au 28 août

Mini-camps



Plateau d'évolution de la Petite Lande

De 14 h à 17 h.

Activités sportives

(tir à l'arc, voile, randonnée), base nautique de Port-Saint-Maur (49)

Du 7 au 11 juillet

■ **Equitation et randonnée** à la ferme équestre de Guiguen (35)

Du 21 au 25 juillet

■ **Canoë, VTT et escalade** à Glénac (56)

Du 4 au 8 août

■ **Activités scienti-**

ifiques et techniques (Astronomie, découverte du milieu) à Corcoué-sur-Logne (44)

Du 18 au 22 août
Réservé aux 13-18 ans

Carte «Jeunes Tonic»

■ **De nombreuses réductions** (-50 % sur les activités exceptionnelles et -25 % sur les mini-camps) sont offertes aux titulaires

(plus de 13 ans) de cette carte, ainsi que l'accès gratuit aux clubs de jeunes de la commune. Le prix de la carte est fonction du quotient familial.

Renseignements au
02 40 84 43 88.

Aides à l'initiative

■ **Projets de loisirs, d'animation, prêt de matériel :**

Centres de loisirs (moins de 13 ans)

■ **Centre du Chêne Gala**, Bibliothèque, jeux de société, activités de plein air dans le parc situé à proximité.

Pour les 3-5 ans

■ **Centre de La Robinière**. Activités sportives, activités manuelles et d'expression.

Pour les 6-8 ans

■ **Centre du Port-au-Blé**. Les animateurs créeront un cadre agréable pour que les enfants se sentent en

vacances. Sorties extérieures prévues avec l'équipe d'animation.

Pour les 9-10 ans

■ **Centre 11-13 ans**. Activités autour de l'audiovisuel, du multimédia, du sport... Sorties prévues à la journée ou en mini-camps.

Pour les 11-13 ans

Centres de loisirs à la journée (accueil possible à la 1/2 journée)
Renseignements à l'ARPEJ.

Course à pied

Dimanche 21 septembre, zone Atout-sud et Trentemoult, de 9 h à 12 h, l'A.S.B.R cross athlétisme organise des courses à pied (Challenge Raballand et Grand prix de la Ville de Rezé).

Virades de l'espoir

Dimanche 21 septembre, au Chêne-Gala, de 9 h à 18 h, l'Association française de lutte contre la mucoviscidose vous invite à participer à une nouvelle édition des Virades de l'Espoir.

Patrimoine

Les 20 et 21 septembre, dans le cadre de la Journée du patrimoine, seront proposées des visites de la Maison Radeuse. Entrée gratuite.

Jumelage

Du 25 au 27 septembre, 25^e anniversaire du jumelage entre Rezé et Saint-Wendel.

Régates

Les 27 et 28 septembre, le Centre nautique de Sèvre et Loire, en partenariat avec l'ARC, organise les Régates de Trentemoult, avec spectacles de rues.



Fête nationale

Dimanche 13 juillet, rue de la Trocardière (près de la Halle). A partir de 21 h et jusqu'à 1 heure du matin : bal populaire animé par

l'orchestre Graffiti. A 23 h, feu d'artifice. Manifestation organisée par l'Amicale laïque La Houssais-Chêne Creux et l'Amicale laïque Château-sud, avec le soutien de la Ville.

Entrée gratuite.

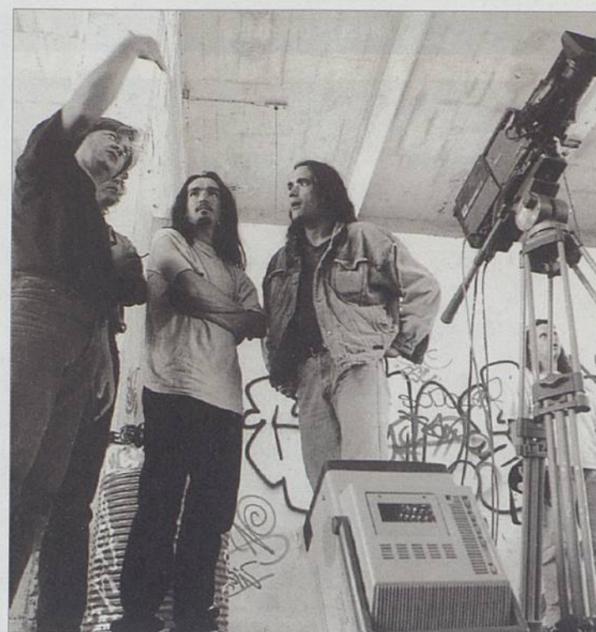


Chantier d'insertion

La Ville a proposé à l'association Oser de prendre en charge des travaux d'intérêt public (débranchement, etc.) avec le concours de 12 bénéficiaires du RMI. Le chantier représente 10 000 heures de travail à effectuer au cours de l'année. Le financement de l'opération est assuré par une participation du Département, du CNASEA (Centre national d'aménagement des structures et des exploitations agricoles) et de la Ville, qui intervient à hauteur de 80 000 F ■

Démographie

Le nombre de naissances enregistrées chaque année sur la commune est passé de 302 à 496 entre 1991 et 1996 (+ 35 %). Le nombre de mariages accuse, en revanche, une légère baisse. Alors que 199 mariages ont été officialisés en mairie en 1991, ils ne sont plus « que » 156 l'année suivante. Depuis lors, le nombre de couples unis civilement par M. le maire est d'environ 150. Quant à la courbe du nombre de décès, elle oscille entre 300 et 360 depuis le début des années 90 ■



▲ Court-métrage

Avec la Cité des Congrès, l'ancienne usine électrique de Chevire, le Champ de Mars... l'Hôtel de Ville de Rezé a servi de décor au premier court-métrage vidéo réalisé par Franck Gilbert. Un pari audacieux et une belle aventure audiovisuelle pour ce touche à tout, qui fut stagiaire-régisseur sur une dizaine de longs métrages, notamment auprès de J.-L. Hubert. Si « Francky l'Indien » a choisi de tourner, entre autres, à l'intérieur du bâtiment conçu par A. Anselmi, c'est pour son architecture intemporelle et mystérieuse, parfaitement adaptée à l'esthétique futuriste du film. Sorti en avril et programmé depuis par plusieurs festivals français de courts-métrages, « Protocole 22 » met en scène la traque dont est victime un marginal, qui a pour défaut de n'être pas « rentré dans le rang » ■

Contact : 02 40 65 80 12.

Cocktails sans alcool ▶

La Ville et le service Promotion de la santé viennent de réaliser une plaquette où sont présentés une quinzaine de cocktails « maison » sans alcool à préparer soi-même. Un vrai plaisir gourmand à base de jus de fruits ou de légumes, variés et colorés. Après la « citrotte » (jus de citron et de carotte), boisson proposée à chacune des réceptions officielles de la Ville, vous êtes donc invités à découvrir, entre autres, le « punch aux épices » (1/2 jus d'orange, 1/2 jus de citron, 1/4 d'eau gazeuse, gingembre, girofle et citron), ainsi que le « délice à la myrtille » (1/2 litre de nectar de myrtille, 2 tasses de jus d'orange, le jus d'un gros citron, 1/2 tasse de jus d'ananas,



1/2 tasse de sucre, 1 tasse d'eau fraîche). Bonne dégustation ! Renseignements et informations au Centre social des Trois Moulins, 12 rue des Déportés. Tél. 02 40 32 88 29 ■

Question à un élu

Rezé Magazine : 18 familles partiront, cet été, dans le cadre de l'opération « Premiers départs en vacances », soutenue par la Ville. Pourquoi cette opération ?

Réponse : Alain Guiné, Premier adjoint chargé de la solidarité.

« Cette opération, réalisée en partenariat avec la DISS et la CAF, a pour but d'aider les familles qui connaissent des difficultés, à partir en vacances, notamment celles qui ne sont jamais parties faute de moyens financiers. L'objectif est bien de permettre la réussite des vacances familiales, de donner la possibilité aux parents et aux enfants de partir ensemble.

Cette année, la Ville a sollicité la Confédération syndicale des familles qui a la charge de conduire l'opération. Cela peut se traduire par du prêt de matériel de camping, des avances de trésorerie remboursables, l'organisation d'itinéraires ou de sorties à la journée, etc. L'opération est renouvelée chaque été depuis 1992 sur les quartiers Château-Mahaudières, Jaunais-Blordière et plus d'une centaine de familles en ont déjà bénéficié.

L'expérience montre qu'il leur suffit de partir une première fois pour qu'ensuite, elles mettent toutes les chances de leur côté et s'organisent longtemps à l'avance, sur le plan financier et matériel, afin de repartir à nouveau l'été suivant ■



Nouvelle association

L'association « Amitiés rondissimes », présidée par Mme Brunacci, est née. Objectif : mettre en contact des personnes présentant une obésité majeure, afin de les aider à suivre une alimentation personnalisée et les prescriptions imposées par leur état de santé.

Des actions de prévention, menées avec l'aide de professionnels de la santé (médecins, diététiciens), ainsi que des activités destinées à rompre l'isolement des personnes et à faciliter leur vie quotidienne, seront proposées ■

Siège social : 12 avenue du parc des Naudières.
Contact : 02 40 75 98 74

Lycée Jean Perrin Honneur et récompense



Le Concours général de biochimie/génie biologique 1997, organisé en mai au Lycée Jean Perrin (designé Centre national jusqu'en 1999), a reçu les 15 meilleurs élèves de France de la spécialité. Encore rare dans l'Hexagone, l'enseignement de la biochimie au sein de l'établissement rezéen date d'une dizaine d'années. Il concerne désormais 240 élèves de secteurs scientifiques, techniques et BTS.

Le lycée Jean Perrin est également à l'honneur dans un autre domaine, grâce à la réalisation d'un livre intitulé « Terres d'Estuaire ». Edité en juin 96 à l'occasion de la Nuit de l'écriture, cet ouvrage qui met en scène des Ligériens, vient de valoir à ses auteurs, une classe de seconde, l'obtention du Prix Blanchard 97. Décerné par le Rotary Club du Pays de Retz, celui-ci récompense la qualité du travail historique et littéraire réalisé par les élèves.

Inauguration Maison d'accueil spécialisée de la Sèvre

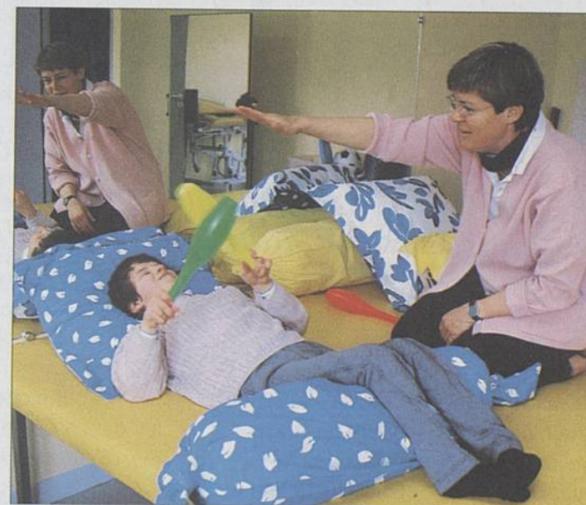
Lieu de vie pour adultes polyhandicapés, la Maison d'accueil spécialisée de la Sèvre a été inaugurée le 13 juin. Sa création est née d'une réflexion menée depuis 1988 par une équipe constituée autour de l'Association pour adultes et jeunes handicapés. En effet, à cette époque,

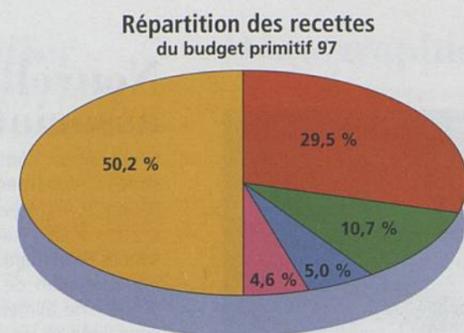
l'APAJH et les parents des enfants polyhandicapés de l'Institut médico éducatif de la Blordière, externat créé en 1974, ont été confrontés à l'absence d'accueil pour les enfants handicapés devenus adultes.

La pose de la première pierre des bâtiments (2 000 m²) a eu lieu en novembre 95. Coût de l'opération, financée par un ensemble de partenaires, dont le District, la DDASS et la CRAM : 14,5 MF.

Aujourd'hui, la Maison de la Sèvre accueille 30 résidents (22 en internat, 6 en externat et 2 en accueil temporaire), hébergés au sein de quatre unités d'habitation communicant entre elles par des jardins intérieurs. « Chacun d'eux peut sortir et recevoir », souligne Richard Stolarski, directeur de l'établissement. « Ouverte sur le quartier et la cité, la Maison a pour objectif essentiel d'associer la qualité de l'environnement et des animations

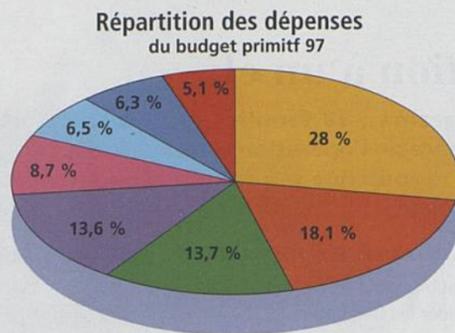
5 bd Mendès-France. Tél. 02 40 13 18 12.





- Produits des impôts locaux
- Dotations d'État (DGF, DSU, compensations fiscales)
- Divers*
- Taxe ordures ménagères
- Recettes d'exploitation des services municipaux

* Taxe sur l'électricité, droits de mutation, fonds de concours, remboursement Assurance gymnase Petite Lande, vente de biens immobiliers, loyers, etc



- Services généraux de la ville
- Éducation, jeunesse et petite enfance
- Services sociaux
- Développement économique et aménagements urbains (espaces verts)
- Culture
- Voirie
- Ordures ménagères
- Sport

Le budget 97, voté par le conseil municipal le 19 mars,

représente 300 MF. Les impôts locaux augmenteront de l'ordre de 2,5 % en moyenne. L'offre de services à la population sera maintenu et la Ville réalisera 30 MF de travaux par an d'ici 2001.

Le budget 97 s'inscrit dans une programmation financière sur cinq ans. Au cours de cette période, la Ville poursuivra son désendettement, qui se situe dans la moyenne des villes de même taille. Les taux communaux augmenteront de 2,5 % cette année, ce qui représentera au total, sur la feuille d'impôt, une augmentation sensiblement équivalente (1).

Pour modérer la pression fiscale, les dépenses de fonctionnement ont été calculées au plus juste. Priorité a été donnée à l'action sociale, dans tous les domaines (enseignement, jeunesse, personnes âgées...). Un soutien spécifique sera apporté aux familles en difficulté. C'est pourquoi la subvention accordée au CCAS augmentera de 4 % par an. Côté investissements, le mon-

tant du volume des travaux (assainissement compris) sera limité à 30 MF par an en moyenne.

S'ils permettent de maintenir la qualité des services offerts à la population, d'assurer l'entretien du patrimoine communal et de réaliser de nouveaux équipements, ces choix illustrent toutefois le peu de marge de manœuvre dont dispose la Ville pour

élaborer son budget. Le désengagement de l'État, qui prend d'inquiétantes proportions, en est l'une des causes principales. Ses dotations (+ 0,9 % en 97) augmentent en effet moins vite que l'inflation (+ 1,5 % en moyenne). La dotation globale d'équipement a même été supprimée. Paradoxalement, les collectivités locales voient leurs compétences élargies.

Non content de transférer ainsi un certain nombre de charges pourtant sensées lui incomber, tout en « oubliant » de faire suivre les compensations financières correspondantes, l'État vient en plus de s'assurer la collecte de la taxe professionnelle de France Telecom et de la Poste ! Dans le même temps, la crise économique conduit à une stagnation des recettes issues de l'activité des entreprises. Et les budgets sociaux, destinés à faire face aux situations de détresse des familles les plus démunies (2), ne cessent d'augmenter. Autant de mécanismes pernicieux qui ne font qu'aggraver les tensions budgétaires.

Dans cette conjoncture difficile, la Ville entend poursuivre ses efforts dans le domaine de la solidarité (calcul du prix du repas dans les cantines scolaires en fonction du quotient familial (3)) de l'insertion (accueil d'une cinquantaine de CES par an), de la petite enfance (modernisation des équipements, diversification des modes de garde sur la commune), de la jeunesse et des loisirs (subvention à l'ARPEJ en hausse de 2,2 %, maintien de la gratuité de la piscine en été pour les moins de 16 ans)... Ces décisions participent du même objectif : tout mettre en oeuvre afin que chaque Rezéen puisse avoir accès à l'ensemble des services proposés et trouver ainsi sa place dans la ville ■

(1) Pour une famille avec deux enfants, occupant une maison d'environ 100 m² l'évolution de la taxe d'habitation représentera au total (part communale, districale, départementale et régionale) une augmentation de 153 F.

(2) En 1994 (dernière référence connue), le revenu moyen par foyer fiscal à Rezé était de 8 816 F par mois contre 10 496 F au niveau de l'agglomération. En 1996, 50 % des Rezéens n'ont pas payé d'impôts sur le revenu et plus de 60 % ont été exonérés ou ont bénéficié d'un dégrèvement partiel de la taxe d'habitation.

(3) De 9,60 F à 34,90 F le repas, sachant que le CCAS peut apporter aux familles les plus démunies une aide supplémentaire de 7,60 F, ramenant ainsi le coût du repas à 2 F.

Les principales réalisations

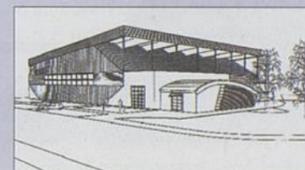
Contrairement à d'autres villes, contraintes d'investir à un moment particulièrement défavorable, notamment en matière d'assainissement, Rezé est bien équipée et n'a pas de retard à combler. Néanmoins soucieuse de maintenir un niveau d'investissement suffisant, la Ville a programmé plusieurs réalisations en 1997 :



Travaux de voirie, amélioration de l'éclairage public, aménagement des espaces verts... Pour la réalisation de l'ensemble de ces opérations, la Ville investira, cette année, plus de 7,5 MF, notamment dans l'aménagement de la rue du Génétais (avec réalisation d'un giratoire à l'angle du boulevard Jean Monnet) et de nouvelles zones 30 km/h. (Lire aussi en page 4)

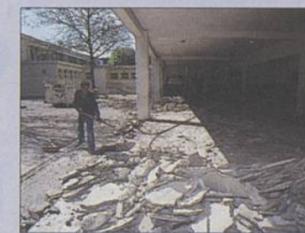
La Ville a prévu de reconstruire, au même emplacement, **le gymnase de la Petite Lande**, détruit par un incendie en octobre 96.

Ce nouvel équipement, plus performant, disposera de 570 places (350 auparavant), et répondra aux exigences d'homologation pour toutes les compétitions nationales de basket, hand et volley-ball. Coût prévisionnel de l'opération : 10,42 MF, dont 2,1 MF à la charge de la commune.



Situé au cœur de la ville, le château du parc de **La Balinière** accueillera, avant l'an 2000, l'ensemble des structures musicales de la Ville. Une somme de 8,8 MF a été inscrite au budget 97 pour le lancement de la première tranche des travaux, qui attend la subvention accordée par l'État.

La ville a décidé la rénovation **du groupe scolaire Roger Salengro** (900 000 F) et la reconstruction **du restaurant scolaire de Château nord** (1,792 MF). Parallèlement, est engagée la réaffectation **des anciens locaux scolaires de Château-Nord 2** (530 000 F) : la construction d'une **salle polyvalente** (photo ci-contre) d'environ 200 places (coût total de l'opération : 1,54 MF), ainsi que le début du réaménagement **du centre social du Château** (310 000 F) sont inscrits dans le cadre de cette opération.



Plus de 9,8 MF seront investis dans la mise en valeur et la protection de l'environnement, dont 6,2 MF pour l'extension et la réhabilitation des réseaux **d'assainissement**. Par ailleurs, la continuité de la **promenade de la Jaguère**, entre Saint-Lupien et le Génétais, sera poursuivie. La Ville a également commencé l'aménagement des bords de **Loire** (photo ci-contre) en promenade piétonne, du pont SNCF au quai de l'Echouage (coût des travaux : 2,2 MF). Enfin, 200 000 F seront investis dans la création d'une cale en Sèvre.



| AGENCE TECHNIQUE | | AGENCE DE REGLEMENT | | | | | |
|--|--|---|---------------|---------------------|--------|---------------------|--|
| CEO AGENCE REZE 2 RUE DU HAUT LANDREAU 44412 REZE CEDEX RENDEMENTS 02 40 13 11 11 DEMARRAGE 24H / 24H | | CIE EAUX ET OZONE TSA 50011 94953 CRETEIL CEDEX 09 | | | | | |
| S.C.A. AU CAPITAL DE 30.283.000 F R.C. 775.667.363 8 PARIS - AP24 102 REFERENCE A RAPPELER 44143 16486 9 1 | | DATE 01 11 030 97120 1 1 XX XX XX | | | | | |
| MME SPECIMEN CLIENT 1 RUE FAC SIMILE 44400 REZE | | PERIODES DE FACTURATION: DATE PROPORTIONNELLE 17 09 96 AU 16 09 97 DATE FIXE ANNEE 1997 | | | | | |
| AGENCE TECHNIQUE ES | | CONSUMATION NETTE 120 | | | | | |
| COMPTEUR 15 | | COMPTEUR 97000956 | | | | | |
| NOMBRE DE FACTURATION 1 | | NOMBRE DE FACTURATION 1 | | | | | |
| DETAIL DE LA FACTURE (Voir au verso les informations concernant votre facture) | | | | | | | |
| N° | DESCRIPTION | QUANTITE | PRIX UNITAIRE | MONTANT | TVA | MONTANT TTC | |
| 1 | SERVICE DE L'EAU PART PROPORTIONNELLE SYNDICALE | 40 | 7,6300 | 80 | 8,2500 | 965,20 6 | |
| 2 | LOCATION COMPTEUR CEO ENTRETIEN COMPTEUR CEO | 2 | 27,1900 | | 54,38 | 54,38 2 | |
| | SOUS TOTAL | | | | 66,18 | 120,56 | |
| 3 | SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT PART PROPORTIONNELLE COMMUNALE PART PROPORTIONNELLE SAAN | 120 | 3,5000 | | 420,00 | 420,00 0 | |
| | SOUS TOTAL | | | | 306,00 | 726,00 6 | |
| 4 | AUTRES REDEVANCES FONDS NATIONAL DES ADDUCTIONS D'EAU | 120 | 0,1400 | | 16,80 | 16,80 2 | |
| 5 | REDEVANCE POLLUTION AGENCE DE L'EAU | 120 | 2,5500 | | 306,00 | 306,00 2 | |
| | SOUS TOTAL | | | | 322,80 | 322,80 | |
| | TOTAL | | | | 120,56 | 2014,00 | |
| TVA | | MONTANT MOINS TAXES | | MONTANT MOINS TAXES | | MONTANT MOINS TAXES | |
| 2 = 05, 50% | | 2134,56 | | 420,00 | | 1714,56 | |
| 6 = 05, 50% | | | | | | 94,30 | |
| | | | | | | 2228,86 | |

En dix ans, la facture d'eau a doublé. Une hausse à laquelle le traitement de l'eau, la lutte contre la pollution, les travaux d'assainissement⁽¹⁾ et de rénovation du réseau de distribution ne sont pas étrangers. Explications, facture à l'appui.

EAU Le prix de la qualité.

Faire la vaisselle à la main, préférer une douche plutôt qu'un bain, veiller à ce que le robinet ne goutte pas inutilement... Autant de gestes quotidiens auxquels chacun veille de plus en plus, afin

d'adoucir le prix de l'eau. Nul n'y aurait pourtant véritablement prêté attention il y a quinze ans. Oui mais voilà, la facture d'eau représente désormais, au même titre que l'électricité et le gaz, un budget

Les composants du prix de l'eau

Pour une consommation moyenne annuelle de 120 m³ (valeur de référence fixée par l'INSEE), le montant total de la facture d'eau 97 s'élève à 2 228,86 F TTC, soit 18,57 F le m³. La facture d'eau intègre plusieurs éléments :

1. La consommation de l'eau (un tarif différent par tranche). Les sommes perçues par la CEO sont ensuite intégralement reversées au Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable. Elles permettent de rémunérer la gestion et l'entretien des installations, de rembourser les annuités d'emprunts du Syndicat liés aux investissements réalisés, de payer les achats d'eau.

2. La location et l'entretien du compteur. Sommes perçues pour le compte de la CEO.

3. Les redevances d'assainissement. Elles comptent deux bénéficiaires : la Ville de Rezé, qui exploite en régie le réseau d'eaux usées (cette redevance, non soumise à la TVA, n'a pas augmenté depuis 1991) ; le Syndicat d'assainissement de l'agglomération nantaise (SAAN), chargé d'assurer la dépollution des eaux usées collectées sur les réseaux d'assainissement des communes de l'agglomération. Pour la ville de Rezé, ce traitement est réalisé à la station de la Petite Californie.

4. Une taxe d'Etat. Elle est destinée à alimenter le Fonds national pour le développement des adductions d'eau en milieu rural. Les sommes perçues sont reversées au Trésor Public.

5. Une redevance pollution. Perçue pour le compte de l'Agence de l'eau, elle est principalement destinée à financer les aides aux collectivités en matière de dépollution des eaux.

non négligeable pour les familles. Dans certaines villes du bassin Loire-Bretagne, les tarifs atteignent même des sommets.

Qu'en est-il à Rezé ? En dix ans, le prix du m³ d'eau potable est passé de 5,54 F en 1987 à 8,44 F TTC en 1997 (pour un consommateur utilisant 100 m³ par an). Ce prix est fixé par le Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable, qui représente les communes de Rezé, Bouguenais, La Montagne et Les Sorinières. Le SIAEP doit entièrement s'autofinancer. Ses recettes, issues de la vente de l'eau aux particuliers, entreprises et collectivités, doivent couvrir les dépenses dont la répartition est la suivante : achats d'eau (48 %), rémunération de la société gérante (36 %), extension et amélioration du réseau, remplacement des anciennes conduites (16 %).

Aux investissements nécessaires pour maintenir un service public de qualité (voir l'interview ci-contre), s'ajoutent les efforts financiers demandés pour lutter contre

la pollution, rénover et moderniser les stations d'épuration et les réseaux d'assainissement. Les nouvelles normes de protection de l'environnement imposent en effet des réalisations très onéreuses. C'est le cas avec le programme Neptune⁽²⁾, dont le coût se répercute sur la taxe prélevée par le Syndicat d'assainissement de l'agglomération nantaise. Cette redevance intercommunale est passée de 0,90 F/m³ en 1992 à 2,69 F/m³ en 1997, soit une hausse d'environ 30 % par an. Quant aux taxes prélevées par l'Etat (FN-DAE, redevance pollution), elles correspondaient à 0,79 F/m³ en 1987. Dix ans plus tard, elles atteignent 2,84 F/m³. A eux seuls, l'évacuation et le traitement des eaux usées représentent donc désormais plus de la moitié de la facture d'eau ! Une explication qui, malheureusement pour notre portefeuille...coule de source ■

(1) Un dossier sera consacré à l'assainissement dans le prochain Rezé Magazine.

(2) Pour améliorer la qualité des eaux de Loire, de la Sèvre et de l'Erdre, l'agglomération nantaise a lancé le programme Neptune qui prévoit la modernisation et la rénovation des stations d'épuration et des réseaux. Coût sur 10 ans : de l'ordre d'un milliard de francs.

Le saviez-vous ?

Au rapport !

La loi du 2 février 1995, relative au renforcement de la protection de l'environnement, ainsi que le décret du 6 mai 1995, prévoient que chaque maire présente désormais au conseil municipal un « Rapport annuel sur le prix et sur la qualité de l'eau et de l'assainissement ». Ce document peut être consulté en mairie, aux Services techniques.

Qualité

« La qualité de l'eau produite et distribuée sur le Syndicat est très satisfaisante », affirme M. Fourrier, du service Santé-environnement de la DDASS qui, chaque année, effectue plus de 150 analyses. Rezé compte trois points fixes de prélèvement : le réservoir de la rue du Haut-Landreau, le café du Cinéma (7, rue Alsace Lorraine) et le café des Bienvenus (32, rue des Chevaliers). Les résultats sont affichés obligatoirement en mairie tous les deux mois ■

INTERVIEW

Adjoint chargé des finances et du budget, François Bourges est également président du Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable depuis 1983.

Comment est assurée la distribution de l'eau potable sur la commune ?

A Rezé, le service de l'eau potable est délégué au Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable, qui est propriétaire des réseaux d'adduction et de distribution. Il est alimenté à partir de deux points de production : l'usine de la Ville de Nantes à la Roche (environ 4,5 millions de m³ achetés) et celle de Basse Goulaine (600 000 m³).

Le service, exploité en gérance, a été confié à la Compagnie des Eaux et de l'ozone, en vertu d'un contrat ayant pris effet le 1er janvier 1988 et dont la durée, récemment prolongée par voie d'avenant, court jusqu'au 1^{er} janvier 2008. Moyennant rémunération, la CEO surveille et entretient le réseau, relève les compteurs, assure la distribution et la facturation de l'eau.

L'eau est-elle plus chère à Rezé qu'ailleurs ?

Depuis 1987, le prix de l'eau potable a subi une hausse d'environ 5 % par an. Certes, cela peut paraître stable. Cela dit, il reste inférieur à celui pratiqué par 190 des 221 communes de Loire-Atlantique qui adhèrent au Syndicat départemental d'alimentation en eau potable. D'autre part, si l'on s'en tenait à un accroissement de 2 % par an, correspon-

nant à l'inflation, il serait impossible de répondre aux exigences des usagers, qui souhaitent notamment disposer d'un débit et d'une pression suffisante.

En cas de fuites d'eau sur le réseau de distribution, comme ce fut le cas récemment, qui paie la facture ?

Deux fuites importantes de 200 000 m³ (sur une conduite qui passe dans le marais du Seil) et 90 000 m³ (sur la commune de Bouguenais) ont été constatées en 95. Si ces deux fuites exceptionnelles ne s'étaient pas produites, le taux de rendement du réseau aurait été dans la moyenne habituelle, c'est-à-dire autour de 80 %, seuil minimum d'ailleurs préconisé par les Agences de l'eau. Le contrat de gérance indique clairement qu'en dessous d'un taux de rendement de 78 %, les causes de tels incidents sont supportées par la CEO. C'est pourquoi 455 000 F ont été payés au SIAEP au titre de « dédommagement pour eau perdue » et une centaine de milliers de francs ont été payés au titre de la réparation de la conduite.

Comment éviter ce type de fuites et les conditions de distribution ?

Effectuée en 93, une étude diagnostique a montré que 20 % du réseau (517 km) est âgé de plus de 50 ans. Or la durée de vie « normale » est estimée entre 30 et 50 ans. Pour limiter les fuites et la corrosion, éviter les cassures, améliorer la qualité de l'eau et de la distribution, il a donc été décidé de remplacer, sur une période de dix ans, les conduites de plus de 60 ans d'âge, soit 7 km par an. Commencé en 1996, ce programme de renouvellement et de renforcement du réseau représente un investissement de 7 MF par an. Il impose une augmentation annuelle des tarifs de vente de l'eau que l'on peut actuellement estimer à 4,5 % jusqu'en 2005 ■

Ce qui bouge dans l'économie.

Vie des entreprises

Adecco, société d'intérim dans le domaine des transports et de la logistique, s'est installée en avril au n°2 de la place Pierre Sénard. Précédemment située à Nantes, boulevard des Anglais, Adecco a choisi Rezé afin de s'agrandir et de mieux se faire

connaître au sud-Loire. Dirigée par Amel El Otmani, l'agence emploie trois personnes et travaille avec 130 à 150 intérimaires chaque semaine. Ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h 15. **Tél. 02 40 75 99 50** ■

Un cabinet d'architectes a ouvert ses portes en février. Diplômé de l'Ecole spéciale d'architecture, Gilles Imbert inter-

vient dans le domaine du neuf et de la réhabilitation : pavillons, maisons individuelles, habitat collectif, bâtiments industriels... Par ailleurs, il assure des missions de sécurité et de protection des hommes sur les chantiers. **4 impasse Aléandre Huchon. Tél. 02 40 04 23 43** ■

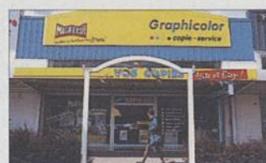
Comabi Service, spécialiste de la location d'échafaudages et de nacelles élévatoires, a déménagé de la rue du Seil à la rue

du 12 000 tonnes l'année prochaine. Dirigée par Frédéric Mignot, l'entreprise emploie une trentaine de personnes et réalise un chiffre d'affaires de plus de 100 MF, dont 15 % à l'export. **3, rue de l'île Macé. Tél. 02 40 05 09 37** ■

Commerces

Nutriline a quitté le premier étage de l'immeuble Agora, rue Victor Hugo, pour s'installer au rez-de-chaussée du n°3 de l'avenue Eugène Pottier. Le centre de soins esthétiques (corps, visage et diététique) dispose désormais d'une vitrine et bénéficie d'un nouvel aménagement intérieur, plus fonctionnel. Ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h et le samedi de 9 h à 14 h. **Tél. 02 40 32 87 47** ■

La pizzeria Casanova s'est dotée d'une terrasse d'environ 15m². Selon Claude Front, responsable de l'établissement, cette initiative est destinée à « égayer la rue et participer à l'animation du quartier ». Fabriquée par des jeunes de l'association d'insertion « L'Etape », dont l'atelier de production est situé rue Alsace Lorraine, la nouvelle terrasse peut accueillir une quinzaine de couverts. Horaires : du lundi au samedi de 12 h à 14 h et de 19 h à 23 h. Fermé le dimanche. **50 rue Alsace Lorraine. Tél. 02 40 04 25 55** ■



Graphi Color, qui assure la reproduction de documents couleur ou noir et blanc, a déménagé de la rue Jean Jaurès au 4 bis rue Ordonneau. Une nouveauté : le magasin, plus fonctionnel et plus grand (240 m²), propose désormais des tirages d'affiches en noir et blanc grand format. **Tél. 02 40 75 35 36** ■



de l'île Macé, où elle occupe les anciens locaux de la Compagnie générale électrique de distribution (CGED), désormais installée au pied du pont des Trois Continents. Le transfert a permis à l'entreprise de tripler sa surface, de regrouper ses trois sites de stockage et de se rapprocher du nouveau rond-point du Port-au-Blé, facilitant ainsi l'accès de la clientèle empruntant la route de Pornic. Dirigée par Paul Laizé, Comabi Service (30 personnes), qui dispose d'un fichier de 800 clients, a ouvert une agence à Rennes en 1996 et travaille sur douze départements en Bretagne et Pays de Loire. **Cap Sud, zone Atout Sud, 1 rue de l'île Macé. Tél. 02 51 11 00 40** ■

La Société Générale des techniques, qui produit du PVC (matière première destinée à la fabrication des emballages des bouteilles d'eau, d'huile et de vinaigre, des flacons de cosmétique et de détergent), complète sa gamme en investissant 40 MF dans un site de production de polyéthylène téréphtalate. Désormais moins cher et de plus en plus demandé sur le marché de l'emballage des bouteilles, le PET se révèle plus résistant et pratiquement incassable en cas de chute. La SGT envisage d'en pro-

Rezé Créatic

Née en 1990, la pépinière Rezé Créatic, 2 rue Robert Schuman, met ses services à la disposition de jeunes entreprises qui peuvent ainsi réduire leurs charges fixes et reporter leurs investissements sur d'autres développements. En 7 ans, Rezé Créatic a permis le lancement de 62 entreprises. Coup d'œil sur les derniers locataires arrivés.

La Société Nationale d'Etudes et de Coordination (SNEC), qui a rejoint la pépinière début 97, réalise des missions de coordination dans le domaine de la sécurité et de la protection des hommes travaillant sur des opérations de bâtiment et de génie civil. En effet, depuis le 1^{er} janvier 96, les maîtres d'ouvrage ont de nouvelles obligations en matière de sécurité et de protection de la santé. Pour satisfaire ses clients, la SNEC s'est entourée d'ingénieurs des travaux publics, dont le savoir-faire lui permet de réaliser des études, dossiers techniques ou administratifs d'opérations du BTP, des « missions d'ordonnement, de pilotage et de coordination technique ». **Tél. 02 51 11 09 09. Fax : 02 51 70 16 78.**



Vedicom a emménagé fin 96 dans les locaux de Rezé Créatic. Dirigée par François Bardin, ingénieur en électronique et diplômé de l'Ecole des Mines, la société conçoit, fait fabriquer et commercialise de nouveaux produits à base d'électronique, à usage domestique, industriel ou médical. Première illustration avec un appareil pratique et astucieux capable de calculer, en francs et en temps réel, le coût des communications téléphoniques pour la France et l'International. Système sans fil, esthétique, facile à utiliser, ce produit a fait l'objet d'un brevet déposé auprès de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI). Sa fabrication vient de débiter. Coût : 490 F. **Renseignements au 02 51 11 01 11.**



Désormais, le transfert de la plupart des matières en fusion se fera automatiquement et non plus à la louche.

Métaux Sous Pression n'est plus. En décembre 96, le Groupe Valfond s'est porté acquéreur de la fonderie, qui répond désormais au nom de **MSP Industries**. **Un nouveau départ.**

Courant 1996, Métaux Sous Pression dépose le bilan. Un échec dû, semble-t-il, à une « mauvaise organisation et gestion du travail ». Pour les 109 employés de l'entreprise, l'avenir s'assombrit brusquement. Chacun d'eux craint, en effet, une fermeture définitive de l'établissement. Trois grands industriels français proposent alors une reprise, accompagnée d'une restructuration. Le 16 décembre dernier, le Groupe Valfond⁽¹⁾ devient propriétaire de la fonderie. MSP Industries voit le jour⁽²⁾. 87 emplois ont pu être sauvés.

MSP Industries (chiffre d'affaires annuel de 60 millions de francs) a conservé le marché de l'entreprise précédente, qui disposait d'un confortable carnet de commande et d'un savoir faire de haut niveau : depuis toujours, dans les ateliers de la rue du Seil, on

fond l'aluminium, on conçoit et on usine les pièces destinées aux systèmes de freinage des poids lourds. La société rézénne est également la seule dans l'Hexagone à avoir mis au point un matériau spécifique (alliage d'aluminium) pour les fermetures des ceintures de sécurité.

Des mesures urgentes de sécurité

En reprenant à son compte les activités de la fonderie locale, Valfond s'est engagé certes à rétablir la situation financière de l'entreprise, mais également à régler deux problèmes : les conditions de travail (plusieurs accidents ont eu lieu ces dernières années) et les nuisances causées au voisinage.

« Nous avons fait des investissements de l'ordre de 500 000 F sur des mesures urgentes de sécurité », explique Christophe Loth, directeur de MSP. « Le soufflage des pièces, dont le bruit peut nuire au système auditif, sera remplacé par un système de séchage. D'autres équipements seront également remplacés. »

Du côté des syndicats, on reconnaît unanimement que « les choses vont dans le bon sens ». « Les conditions de travail s'améliorent, la communication aussi. La direction joue honnêtement le jeu. Nous ne travaillons plus dans la crainte comme autrefois », observe un représentant du personnel. « Et puis nos clients nous sont restés fidèles. Cela confirme que notre travail est performant et que nous sommes capables de faire de très bonnes choses. »

En matière d'environnement, la situation évolue également dans le bon sens. Un arrêté préfectoral, daté du 14 avril⁽³⁾, énonce une série de réglementations et de mesures dont l'entreprise devra s'acquitter dans un délai de trois mois : prévention et suppression des nuisances sonores, trafic des poids lourds interdit entre 20 h et 7 h, prévention des pollutions de l'air et des eaux, arrêt de la fonderie le week-end, etc. MSP Industrie entend respecter les clauses du « contrat » et estime que les problèmes vont rapidement se résorber. « Nous voulons travailler en bonne entente avec le voisinage et sommes confiants quant à l'avenir de l'entreprise. Elle a déjà fait travailler pas mal de monde et ça continuera. » C'est tout le mal qu'on lui souhaite ■

(1) Trois secteurs principaux (fonte acier, mécanique et alliage léger) constituent l'activité du Groupe Valfond, qui emploie 5 300 personnes et réalise un chiffre d'affaires annuel de 3,3 milliards de francs.

(2) La reprise de MSP Industries, entreprise industrielle en difficulté, s'est accompagnée d'un effort financier de la Ville qui a voté une exonération de la taxe professionnelle pendant deux ans.

(3) L'arrêté préfectoral peut être consulté en mairie, secteur Accueil urbanisme.



LÉGISLATIVES

La gauche en tête.

En Loire-Atlantique, les socialistes

obtiennent 6/10 sièges, contre 2 auparavant. Dans la 4^e circonscription, les électeurs ont maintenu le cap à gauche.

69 637 personnes inscrites sur les listes électorales de la 4^e circonscription, c'est 3 000 de plus que lors des législatives de 1993. Un chiffre important. On peut

néanmoins penser que la dissolution de l'Assemblée nationale a empêché de nouveaux arrivants de s'inscrire. C'est notamment vrai sur la partie de la circonscription

Répartition des suffrages

(4^e circonscription)
Inscrits : 69 637

Premier tour : Votants : 47 202 (67,78 %) - Exprimés : 44 873 (95,07 %)

| | Nombre de voix obtenues | % |
|---|-------------------------|-------|
| Jacques Floch (PS) | 19 135 | 42,64 |
| Stéphane Urbanczyk (UDF) | 10 144 | 22,61 |
| Michel Boju (FN) | 3 892 | 8,67 |
| Jacques Guilbaud (PC) | 3 364 | 7,50 |
| Danielle Vilvoisin (Droite indépendante) | 2 099 | 4,68 |
| Robert Cerisier (Lutte ouvrière) | 1 746 | 3,89 |
| Aline Chitelman (Ecologistes solidaires) | 1 431 | 3,19 |
| Patrick Da Silva (Ecologistes) | 1 413 | 3,15 |
| J-Bernard Champain (Ecologistes) | 860 | 1,92 |
| Alain Robert (Mouvement écologiste indépendant) | 636 | 1,42 |
| Emmanuel Le Janne (Parti de la loi naturelle) | 154 | 0,34 |

Second tour : Votants : 46 305 (66,51 %) - Exprimés : 44 777 (96,70 %)

| | Nombre de voix obtenues | % |
|--------------------------|-------------------------|-------|
| Jacques Floch (PS) | 28 389 | 63,45 |
| Stéphane Urbanczyk (UDF) | 16 356 | 36,55 |

située en dehors de Nantes-sud, où l'on enregistre « seulement » 24 320 inscrits en 1997 contre 24 494 en 94.

Autre constat effectué sur la circonscription : 3 810 personnes ayant déménagé entre 1995 et 1997, n'ont pas encore fait leur changement d'adresse. Leur carte d'électeur, revenue en mairie, était à leur disposition dans les bureaux de vote : 1 473 personnes s'étant déplacées pour voter ont pu la récupérer.

En ce qui concerne les résultats du scrutin, Jacques Floch a obtenu, pour la 4^e fois consécutive, la majorité des suffrages (63,49 %). Le maire de Rezé, qui améliore son score de 93 (50,45 % au 2^e tour) et enregistre une légère progression par rapport à 1988 (62 %), arrive même en tête dans tous les cantons et dans chacune des communes de la circonscription. « Une première... depuis Aristide Briand en 1920 », souligne malicieusement Jacques Floch.

Quelques observations : le Parti communiste progresse par rapport à 1993 (+ 1,22 %). Le FN gagne 1 %. Les écologistes - toutes tendances confondues - sont en recul de 4 %. Lutte ouvrière progresse de 1,30 % et la droite indépendante obtient 4,37 % de voix pour sa première participation sur la circonscription. Enfin, le taux d'abstention (7 points de plus qu'en 1993) n'aura pas véritablement pesé sur les élections.

Alors qu'il faisait son entrée sur la scène politique, Stéphane Urbanczyk (UDF), le challenger de Jacques Floch, n'a pu faire mieux qu'Alain Saillant (RPR), qui avait enregistré 49,55 % au second tour en 1993 ■

INFOS PRATIQUES

Pour voter en 1998

Deux nouveaux scrutins auront lieu en 1998 : les cantonales et les régionales. Rezé ne sera pas concernée par la première élection, puisque les conseillers généraux des cantons de Rezé-Bouguenais et de Rezé-Bouaye ont été élus pour six ans en 1994 (le Conseil général est renouvelé par moitié tous les trois ans). La seconde échéance électorale, en revanche, concernera toutes les régions de France (les conseillers régionaux sont élus pour six ans). Si vous pensez voter, ne tardez pas à effectuer vos démarches.

Changement d'adresse : chacun doit en faire la demande au service des Formalités administratives, avant le 31 décembre 1997.

Pour ceux qui auront 18 ans avant le 1^{er} mars 1998 : inscription au service des Formalités administratives avant le 31 décembre 1997.

Pour tous les autres cas.
Renseignements au 02 40 84 43 00.



ÎLOTIERS

Le commissariat a réorganisé les tournées des agents qui parcourent quotidiennement la ville. Mission : présence et contact pour traiter les problèmes de terrain.

Agir dans les quartiers.

Parmi les 60 agents du commissariat, dont le secteur couvre à la fois la commune et Nantes-sud, 7 d'entre-eux ont une mission bien particulière : sillonner les quartiers, notamment là où il y a concentration de population, soit en raison de l'attraction des zones commerciales, soit en raison de manifestations particulières. « Cette réorganisation de l'îlotage s'est faite à l'occasion de l'arrivée de nouveaux agents, liée aux départs en retraite », explique le commissaire principal Desmarie. « L'îlotage correspond à une forte demande de la population : leur présence rassure. Cette réorganisation était nécessaire. En effet, quand la force de l'habitude l'emporte, l'attention baisse et le travail est moins efficace. Dans un premier temps, cela a dérouté les habitants, inquiets de ne plus voir l'îlotier qu'ils connaissaient. Depuis, les choses sont rentrées dans l'ordre. »

Les îlotiers ne sont pas seuls sur le terrain. Leur travail s'appuie sur le système des patrouilles de véhicules. Ils sont épaulés par l'activité de la brigade anti-criminalité qui se déplace... en civil pour plus de discrétion. « Au-delà de la présence et des interventions d'urgence, les îlotiers ont pour mission de traiter de nombreux problèmes, qui ne méritent pas un déplacement au commissariat, ou à l'inverse nécessitent une remontée. En effet, de nombreuses personnes hésitent à se déplacer, à porter plainte, à signaler des événements dont ils ont été témoins. Une première démarche vers l'îlotier est parfois plus facile. » ■

Urgence police : composer le 17. Réservez le numéro de téléphone du commissariat (02 40 84 73 00) pour les autres démarches. En effet, la centralisation des appels d'urgence oblige l'agent à retransmettre votre appel... au 17.

Opération « Tranquillité Vacances »

L'opération « Tranquillité Vacances » sera reconduite pour l'été 97. Le principe en est simple : les habitants signalent leur départ au commissariat. La visite des extérieurs de leur domicile est alors programmée dans le circuit des patrouilles. « Attention, ce n'est pas un gardiennage individualisé », rappelle le commissaire Desmarie, « mais cette présence dissuasive est efficace : les deux mois d'été connaissent une réelle baisse des délits. Ils ont été moins nombreux lors de l'été 96 (-12% par rapport à l'été 95), même si cette opération ne suffit pas, à elle seule, à expliquer cette baisse. »

Ce service est désormais connu du public : les appels au commissariat (de plus en plus nombreux chaque été avant les départs) sont l'occasion de rappeler quelques précautions à prendre pour la protection de son domicile. « On voit encore trop d'erreurs qui pourraient facilement être évitées. On doit pouvoir faire mieux encore », estime le commissaire. Cette démarche de prévention vaut aussi pour les autres déplacements. Une fiche « Conseils et précautions » est disponible à l'accueil du commissariat ou auprès de l'îlotier de votre quartier.

Espaces verts sous surveillance

Tout au long de l'année, 25 personnes travaillent à la sécurité des parkings et des sorties d'école. Pendant l'été, 14 d'entre elles seront chargées d'un îlotage l'après-midi pour assurer une présence municipale sur les lieux de promenades et de loisirs. Ces personnes auront deux missions : prévenir les services municipaux des déprédations éventuelles et contacter la police en cas de problème d'insécurité.

Les lieux d'îlotage : les bords de Sèvre et le parc de la Morinière ; la Robinière (stade, tennis, centres aérés) ; la médiathèque, les squares Alain et Pellerin ; la promenade de la Jaguère et la Trocardière jusqu'à la Classerie ; les marchés du mardi et du vendredi. Les équipes auront un téléphone portable et seront dirigées par une personne entièrement affectée à cette tâche. Leur travail sera mené de concert avec le commissariat.



Face à des situations d'expulsion par exemple, l'association se mobilise pour reloger les demandeurs.

TRAJET-FIL Un toit pour tous.

L'association gère 15 logements d'urgence mis à sa disposition par la Ville. Une expérience concluante.

Depuis avril 1996, une nouvelle structure baptisée « Trajet-Fil » complète le dispositif de l'association de réinsertion Trajet⁽¹⁾. Mission principale : l'accompagnement social de l'hébergement d'urgence. Par « Fil », comprenez : Formation, Insertion, Logement. Ces trois maîtres-mots résumant précisément le champ d'action de l'équipe dirigée par Vincent Chamaillard et constituée de cinq travailleurs sociaux.

Trajet-Fil gère 15 appartements d'urgence mis à sa disposition par la mairie dans le cadre d'une convention signée début 96. « Une opération bénéfique pour tous », estime Vincent Chamaillard. « La Ville gérait les murs des appartements mais, faute de moyens, ne pouvait assurer un suivi social des locataires. Du coup, les logements temporaires devenaient des logements longue durée, voire définitifs. » Le travail de l'association consiste donc à réguler l'occupation des appartements d'urgence. Il lui faut pour cela trouver des perspectives de relogement, en fonction de la situation de chaque locataire. « Les cas sont très

divers », observe Vincent Chamaillard. « Quelques personnes sont parfois en situation d'expulsion. Certaines familles monoparentales avec 3, 4 ou 5 enfants souhaitent, quant à elles, voir leur situation évoluer. Enfin, beaucoup de jeunes ne savent plus trop où aller. Après les séjours chez les copains, le camping ou même, pour certains d'entre eux, un « stage » prolongé dans la rue, ils veulent trouver un appartement, histoire de souffler un peu. »

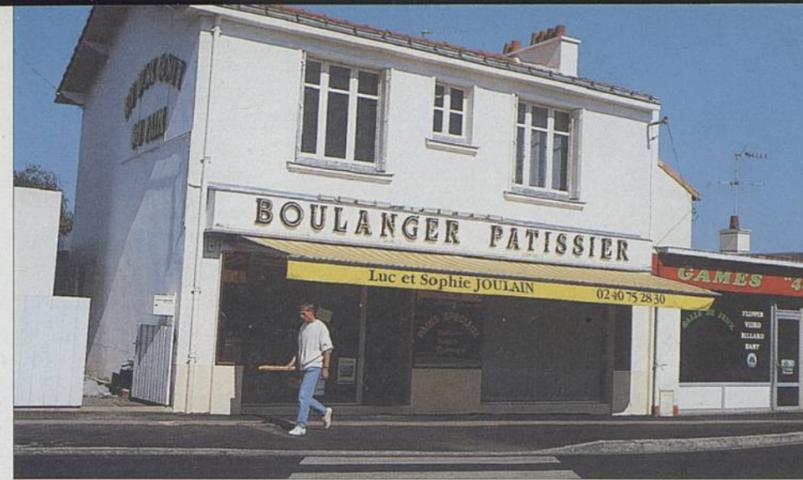
« Depuis, ma vie a changé »

Catherine, 37 ans, chef de famille monoparentale, a bénéficié des services de Trajet-Fil. Après un séjour temporaire (5 mois) en logement d'urgence, un appartement définitif lui a été proposé en HLM. « Depuis, ma vie a changé », constate-t-elle. « J'ai aujourd'hui un vrai statut de locataire, je me sens rassurée, confiante. J'ai même trouvé un stage en formation professionnelle, intéressant et rémunéré. » Catherine n'est pas un exemple isolé.

Le travail de l'association porte ses fruits. Ainsi, le premier bilan est éloquent. En février 97 (après seulement onze mois d'activité), quatorze ménages logés en urgence avaient trouvé une solution durable de relogement (foyers, HLM, etc.). Douze autres familles occupent actuellement les appartements d'urgence (durée moyenne d'occupation de 4 à 5 mois).

Trajet-Fil travaille aussi avec divers partenaires institutionnels (ANPE, DDASS, Conseil général, DDTEFP, etc.). Cette collaboration donne des résultats concrets, puisque 170 personnes reçues par l'association ont d'ores et déjà bénéficié d'un accompagnement individualisé en matière de formation professionnelle. Un « bagage » aussi indispensable... que le logement. Trajet-Fil, place du 8 Mai, 02 51 70 35 57 ■

(1) L'association Trajet (36 salariés) est composée de quatre structures : un centre d'hébergement et de réinsertion sociale, un service socio-éducatif, ainsi que deux centres de formation et de production (Cavabat et Cavagri) et Trajet-Fil.



A la Croix de Rezé, « commercial » rime aussi avec « convivial ».

Le quartier de la Croix de Rezé est discret mais commercialement actif. Il est le point de rendez-vous des lycéens et le lieu d'achat privilégié de milliers de consommateurs.

CROIX DE REZÉ Pratique et convivial.

Luc et Sophie Joulain n'ont pas ouvert leur seconde boulangerie, rue de la Chesnaie, tout à fait par hasard. Cette création, en janvier 97, répondait à une demande réelle des consommateurs. De surcroît, les boulangers rezéens savaient que la proximité de super U « attirerait sans aucun doute du monde à la boutique ». Très juste ! La moyenne surface, installée rue de la Galarnière depuis 1989, draine 41 000 clients par mois (plus de 10 000 par semaine, dont 2 000 pour la seule journée du samedi). Alors forcément, les retombées sont évidentes. D'autant plus que la politique commerciale de l'établissement n'a rien d'hégémonique.

Sa taille (1 200 m² de surface de vente) correspond à une zone de chalandise d'environ 800 m de rayon. « Nous restons un magasin de proximité », explique le directeur Jacques Merceron. « Nous ne sommes pas des distributeurs, mais de véritables représentants du petit commerce, avec qui nous voulons travailler en complémentarité plutôt qu'en concurrence. C'est

sur cette base que nous avons trouvé un terrain d'entente, en 1989, avec la mairie, pour notre implantation dans le quartier. »

« Une vraie ambiance de quartier »

L'arrivée du Super U a manifestement dynamisé le secteur, déjà constitué d'un noyau dur (pharmacie, tabac-presses, pépiniériste...). Au fil des ans, l'urbanisation s'est développée, les unités d'habitations ont fleuri, l'école s'est agrandie, un

cabinet médical a ouvert ses portes et la vie commerciale avoisinante s'est renforcée. « La boulangerie permet aux gens d'ici de se retrouver », observe un client. « Il existe chez nous une vraie ambiance de quartier ».

Quotidiennement, une foule de lycéens donne une dose de vie supplémentaire à la rue, un souffle de jeunesse indispensable. Lieu privilégié de rencontres : Games 44. La plus ancienne salle de jeux rezéenne est plébiscitée par les ados pour la modestie de ses tarifs (1 franc la partie de flipper ou de baby-foot) et la gentillesse de la patronne. « Elle est un peu comme une grande tante sympa qui veillerait à ce que tout fonctionne le plus agréablement possible », commente un joueur de baby. « Ici, on se sent un peu en famille. » Denise retourne le compliment : « Jamais je n'ai eu un seul problème à déplorer. La jeunesse est extra, aimable, raisonnable. » Un peu à l'image d'un quartier serein, où l'on trouve l'essentiel des commodités : secteur alimentaire, garage, presse et bureau de tabac, jardinerie, pharmacie, etc.

Ici, tout est à portée de main ou presque. Mais chacun verrait d'un très bon œil la création d'autres commerces, comme un restaurant par exemple, « histoire de fixer sur le quartier un autre point de rencontre » ■



De nouveaux travaux

Cet été s'achèvera, le programme de rénovation de l'éclairage public de la rue du Château de Rezé, commencé en 1988. Coût : 330 000 F. De son côté, la rue Maurice Jouaud, entre la Croix de Rezé et la rue de la Cadoire, fera l'objet d'une importante restructuration d'ici à trois ans : alignement des

trottoirs, création de deux traversées pour piétons, mise en place d'un stationnement unilatéral, création d'un giratoire au droit de la rue de la Cadoire, etc. Coût global de l'opération : de l'ordre de 3,3 millions de francs..



Beaucoup croient voir des termites (photo) là ou il n'y a que des capricornes...

Photo S. Ménoret - Mairie de Nantes

FLÉAU

A Pont-Rousseau, 5 maisons sont touchées par les termites. Récent, le phénomène fait l'objet de mesures préventives.

Termites sous surveillance.

Dans la nature, le termite est utile : il recycle la cellulose et participe au renouvellement des forêts. Mais en ville, c'est un véritable fléau : les colonies dévorent les boiseries de l'intérieur, au risque de fragiliser les bâtiments. Leur détection n'est pas facile : ils remontent du sol en colonie, creusent des galeries qui les protègent de la lumière, font des trous nets et minuscules dans le bois. Dans le plâtre, le trou est recouvert d'une fine croûte de terre. Sur le béton, ce sont des petits tunnels d'aspect cimenté. A Rezé, le phénomène est restreint. 5 cas sont officiellement connus, tous dans le triangle des rues Fraix, Puits Baron et Chartier.

Pour enrayer la progression des termites, la Ville a sollicité les conseils d'experts nantais qui connaissent bien la question : les problèmes sont apparus dès 1950. Depuis, des mesures adéquates ont été prises. « A Rezé, la situation n'est pas dramatique pour la commune, même si la situation est difficile pour les personnes concernées. Seuls quelques bâtiments sont atteints.

D'ailleurs à Nantes, malgré l'ancienneté du phénomène, il est tout à fait circonscrit à quelques quartiers bien identifiés », affirme M. Vieau, Maître de conférence à la Faculté des sciences et spécialiste des termites.

Les solutions

Les habitants du quartier ont été conviés à une réunion publique d'information. A l'initiative de la Ville, un diagnostic est en cours pour mesurer le phénomène. Les propriétaires concernés par les termites doivent contacter la Direction départementale de l'équipement⁽¹⁾ qui étudie alors le traitement curatif à réaliser. « Chaque cas étant individuel, chaque solution est individuelle », précise Noëlle Etourneau, du service Habitat-Logement de la DDE. « C'est pour cela que nous recevons le public à sa demande et gratuitement ». Le Département subventionne 30 % du montant du traitement, à condition de faire appel à une entreprise agréée⁽²⁾. La Ville ajoute une participation de 10 %.

Il existe deux types de solutions : le traitement chimique lourd des sols, des cloisons et des boiseries, qui constitue une « barrière » destinée à stopper la progression; le traitement par appâts, actuellement en cours de certification officielle et dont le principe repose sur la destruction progressive de la colonie.

Cependant, chacun peut prendre des précautions simples : « Les termites ont besoin d'humidité et de chaleur. Elles se régèrent de bois et de vieux papiers. Moralité : évitez les atmosphères confinées (souponil bouche), supprimez les sources d'humidité, n'entassez pas les papiers chez vous, stockez votre bois de chauffage dehors, à distance du sol et des murs », conseille Pierre Guillon de Princé, des services de l'urbanisme de Nantes ■

(1) DDE, renseignements au 02 40 67 26 52 ou au 02 40 67 26 61.

(2) En Pays de la Loire, seules cinq entreprises sont agréées par le Centre scientifique et technique du bois et de l'ameublement : Charpenet (Saint-Gemmes-sur-Loire), 02 41 47 40 12 ; Maindron (La Chapelle-sur-Erdre), 02 40 72 80 80 ; Rolland (La Baule), 02 40 60 72 72 ; Rouaud (Saint-Nazaire), 02 40 22 31 63 ; Termittis (Fontenay-le-Comte), 02 51 69 94 66.



Fouilles archéologiques sur le secteur des Bourderies Nord.

ARCHÉOLOGIE

Sur les pas de Ratiatum.

Une cassette audio sur le quartier Saint-Lupien a été réalisée. De nouvelles fouilles archéologiques sont par ailleurs programmées.

Été 97. Site archéologique de Saint-Lupien, quartier portuaire de la ville antique de Ratiatum. Face à vous se dressent les premiers édifices du passé, mis au jour en 1982 et conservés depuis lors. Les secrets de ces vestiges sollicitent votre imagination. Quelques instants plus tard, la magie opère... Vous voici plongé en 132 après Jésus-Christ, sous le règne de l'Empereur Adrien ! Le jour se lève sur un matin gris. Dans la nuit, les crues de la Loire ont gagné une partie des vastes entrepôts de Julius Claudius Phrigius, qui déplore la perte d'au moins 1 000 amphores... Attention. Fin du voyage. Retour vers le futur.

Cette remontée dans le temps sera bientôt à la portée de tous : cet été, en effet, on pourra se rendre sur le site de Saint-Lupien accompagné... d'une cassette audio « Ratiatum se raconte », disponible à l'accueil de la mairie⁽¹⁾. Pour comprendre la vie de cette ville bi-millénaire, il suffira de se laisser conduire d'un panneau à l'autre du circuit par la voix de Julius et de ses concitoyens. Une initiative à mettre au crédit de plusieurs partenaires⁽²⁾, réunis par le service Culture. Complétant les images de synthèse déjà réalisées sur la cité antique, la cassette répond au souhait de la Ville de valoriser ce site historique.

Un atelier de potier

C'est ainsi que fin mai, sur le secteur des Bourderies Nord, un atelier de potier, qui semble avoir fonctionné

du II^e au III^e siècle, a été fouillé par des étudiants de la Faculté des sciences de Nantes. « Pour eux, la proximité du site est idéale. Et puis, outre leur intérêt scientifique, les fouilles participent à la sauvegarde et au développement du patrimoine rezéen », souligne Stéphane Deschamps, Conservateur au Service régional de l'archéologie.

Deux autres études archéologiques seront menées sur la commune d'ici la fin de l'année : à Saint-Lupien Est, dans le prolongement de la rue des Marguyonnes, sur le tronçon qui reliera la route de Pornic à la rue Emile Zola ; ainsi qu'aux Bourderies Sud : « Les sondages ont mis en évidence des éléments

de voirie, une petite carrière d'extraction de matériaux et un vaste enclos avec trois fossés. Il pourrait s'agir d'une installation agricole », indique Stéphane Deschamps. Coût prévisionnel des deux chantiers : 540 000 F, subventionnés à hauteur de 40 % par les fonds européens. Des éventuelles découvertes des archéologues dépendront, alors que se profile l'aube du 3^e millénaire, notre nouvelle perception de la ville antique ■

(1) Prix de la cassette : 25 F.

(2) La Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), Les Amis de Rezé, l'Inspection d'Académie, la Boutique Multimédia

Un périmètre contraignant

Un périmètre incluant les principales zones archéologiques recensées sur la commune a été défini en 1987. Il vient d'être réactualisé. Bordé au Nord par la route de Pornic, il est délimité par la Jaguère à l'Ouest. Au Sud, il comprend les îlots du Corbusier, du lotissement des Grands Courtils, l'îlot à l'angle des rues de la Croix Médard et J-B. Hamon, les Bourderies et enfin l'îlot situé de part et d'autre de la rue O. Rousseau. À l'Est, il inclut le secteur de Saint-Lupien puis longe la rue V. Hugo et la rue E. Lemerle. Ce périmètre présente une contrainte : les services de la DRAC doivent obligatoirement être consultés pour tout projet soumis à autorisation. Concrètement, ainsi que l'indique le Code de l'urbanisme, un permis de construire

peut être refusé si les constructions sont de nature à compromettre la conservation ou la mise en valeur d'un site archéologique. Pour se libérer ainsi de cette contrainte, la réalisation de fouilles s'avère la plupart du temps nécessaire. « Le temps de constituer un dossier et que les archéologues interviennent, il vaut mieux s'y prendre à l'avance. Et quelle ne fut pas ma surprise d'apprendre qu'il m'appartenait de payer les travaux », témoigne M. Dudek, qui a fait construire dans le centre-bourg. « C'est en effet au constructeur de prendre en charge les frais engagés », explique Stéphane Deschamps. « Mais l'aide des collectivités peut être sollicitée ».

Renseignements auprès du Service municipal du développement urbain.



Les comédiens et leur bonne humeur ont provoqué les rires des spectateurs.

GRENIER THÉÂTRE

Présent au 33^e Festival d'art dramatique de Dundalk, le Grenier Théâtre de l'Ouche-Dinier a remporté un franc succès.

Balade irlandaise.

« Le public a adoré ! A Dundalk, les membres de la troupe rezéenne étaient plus Irlandais que nous. » Ce commentaire, en forme de compliment, s'adresse au Grenier Théâtre de l'Ouche-Dinier, dont le passage en Irlande a été très remarqué à l'occasion du 33^e « May time festival of Dundalk ». Un concours international d'art dramatique, auquel le Canada, les USA, l'Allemagne, Israël, l'Angleterre et l'Irlande participaient.

Faute de pouvoir maîtriser parfaitement la langue de Shakespeare, la troupe a pris part à l'animation du « Festival off ». Mission : jouer pendant 10 jours, midi et soir, dans les cafés-théâtre de la ville, dans la rue et dans les écoles.

Pour le Grenier Théâtre, le défi n'était pas mince. C'était la première fois qu'une troupe française était invitée au « May time festival », via le comité de ju-

melage Rezé-Dundalk. Il fallait donc assurer une prestation plus qu'irréprochable.

« Toute la ville en a parlé »

« Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître », souligne Gabrielle Thuomé, responsable irlandaise du « Dundalk-Rezé Committee ». « La troupe a fait forte impression sur le public. Elle a su capter « the Irish spirit » et faire éclater de rire les spectateurs à chacune de ses performances. Le spectacle a même été retenu pour la séquence « peek of the week » (le meilleur moment de la semaine). »

Marget Rody, journaliste au « Dundalk Democrat », confirme l'excellente impression laissée par les comédiens du Grenier Théâtre. « Ils ont été le

clou du festival off. Leur humour original a semble-t-il davantage surpris que celui plus traditionnel des Canadiens ou des Américains. »

Et qu'est-ce qui a tant plu aux Irlandais de Dundalk ? Une série de sketches écrits et mis en scène par Jean Ravel. Cinq actes très visuels, faits pour stimuler la participation du public et joués en anglais « avec un adorable accent français ». Mais l'exotisme de la prononciation n'explique pas tout. La réussite du Grenier Théâtre est à mettre avant tout sur le compte de son talent. Sa méthode : progresser constamment dans le jeu et le répertoire, en évitant les chemins trop confortables de la facilité. Pas question de cabotiner trop longtemps dans le genre du vaudeville. Aussi, le théâtre de boulevard a-t-il rapidement cédé le pas à la comédie dramatique, avant de passer au registre plus exigeant du polar, de la pièce à forte intrigue ou du scénario subtil, voire... cérébral.

Les récentes représentations de la pièce écrite par le couple Bacri-Jaoui (« Cuisine et dépendances ») ont d'ailleurs confirmé le triomphe local de la troupe et son goût toujours prononcé pour le défi artistique. A sa manière, sa participation au « May time festival » de Dundalk en était un autre. Laurence Denis, Fabrice Noël, Didier Drouin, Jean-Michel Bouchet, Bénédicte Denis et leur metteur en scène l'ont relevé avec plaisir et bonheur ■



A l'aéroport Nantes-Atlantique, avant le départ pour Dundalk.

« L'idée est simple », raconte Annette Raineau-Stupar, l'une des responsables de l'Antenne jeunes insertion (voir encadré ci-dessous). « Chaque année, nous essayons d'emmener nos jeunes en voyage, afin de bousculer leurs habitudes, de les confronter à la vie en collectivité et de leur faire connaître d'autres réalités. » Mission réussie. Olga, Christophe, Nadège, David, Laurent, Chrystelle, William et Delphine gardent en effet un merveilleux souvenir de leurs quinze jours passés du côté de Villa El Salvador, jumelée avec Rezé depuis 1985.



Plantations d'arbustes à Villa et Salvador

« Bousculer les habitudes, connaître d'autres réalités. » Objectif atteint pour huit jeunes en formation partis à Villa El Salvador. Souvenirs.

ANTENNE JEUNES INSERTION

Pour nous c'était le Pérou !

« Le Pérou est un pays très pauvre », explique Delphine. « Ce qui manque le plus, c'est l'eau. » « Mais les jeunes Péruviens sont très sympas et très accueillants », ajoute de suite William. « Nous avons planté des arbustes et des plantes avec des jeunes de là-bas », raconte Delphine. « Nous avons même écrit avec des pierres sur le sable : « Rezé & Villa

El Salvador unis comme des frères. » « Ça leur fera un peu de verdure et quand ils regarderont ces arbres, ils penseront à nous », remarque Laurent.

« Le voyage a été financé par la vente de plantes au siège de l'antenne, ainsi que par les contrats-espaces verts », informe Bernard Nicolas, responsable à l'AJI. « Nous connaissons un peu Villa

grâce au Comité de jumelage, et cela a vraiment facilité les choses. » « Nous logions au Centre de communication et dormions sur des paillasses à même le sol », se rappelle Christophe. « Là-bas, on s'est rendu compte de tout ce que nous avons ici en France. C'est beaucoup plus dur pour eux. Par exemple, au Centre de réhabilitation de toxicomanes, ils n'ont vraiment aucun moyen. Nous, on est les rois à côté. »

Une semaine à Villa El Salvador, puis quelques jours seulement dans les Andes pour visiter Cuzco et le Machu Picchu... Un voyage magnifique. « J'espère que ces milliers de kilomètres et ces différences leur auront permis de comprendre quelques trucs », songe Annette. « Mais j'en suis certaine, l'Antenne jeunes insertion, pour eux, c'est un peu la bouée de sauvetage qui leur redonne confiance. Et ce voyage au Pérou, loin de leur quotidien, c'est une étape supplémentaire dans leur parcours » ■

L'Antenne jeunes insertion

Installée depuis 1992 dans le quartier de Ragon, l'AJI accueille 16 jeunes en difficulté sociale et scolaire pendant un an pour suivre une formation en horticulture. « Ce sont des jeunes qui sont sortis totalement du circuit scolaire », explique Bernard, responsable du Centre avec Annette. « Pour eux, l'AJI est un sas de réadaptation, de remobilisation et de motivation. » Leur année de formation passée, les jeunes

sont, pour la plupart, orientés vers le Centre de formation des apprentis, à Saint-Herblain, où ils peuvent passer un CAP horticulture. Financée par le ministère de la Justice et par le Conseil régional, l'AJI a pour objectif premier de « redonner un but à tous ces jeunes, notamment par le biais d'une formation ». 9, rue de la Bauche-Thiraud. Tél. 02 51 70 15 37.

**M. S. P.
INDUSTRIES**

FONLEM INDUSTRIES

**FONDERIE D'ALLIAGES LÉGERS POUR
L'INDUSTRIE AUTOMOBILE & POIDS LOURDS**

Rue du Seil - B.P. 38 - 44401 REZÉ
Tél : 02 40 75 54 24 - Fax : 02 40 75 42 01



LAURA YOU
ATHENA
INSTITUT **Phytomer**

- Soins visage et corps
- Drainage esthétique
- Forfait épilation

Horaires :
Lundi au vendredi 9h - 21h
Samedi 9h - 13h

62 bis, rue A. Briand - REZÉ
© 02 40 05 44 00



**L'ÉQUIPEMENT
INDUSTRIEL
ATLANTIQUE**

CONSEIL - ÉTUDE - RÉALISATION

MATÉRIEL DE STOCKAGE
MATÉRIEL DE MANUTENTION
ÉQUIPEMENTS D'ATELIERS
RÉALISATIONS SPÉCIALES
MOBILIER ÉQUIPEMENTS URBAINS

Tél : 02.40.04.20.96
Fax : 02.40.75.53.13

26, rue Félix Faure - 44400 REZÉ

CLINIQUE

saint-paul

CHIRURGIE GÉNÉRALE
CHIRURGIE THORACIQUE ET VASCULAIRE
CHIRURGIE DIGESTIVE - OPHTALMOLOGIE
O.R.L. - CHIRURGIE DE LA MAIN

26, rue Félicien Thomazeau - BP 167
44404 REZÉ Cedex ☎ 02 40 32 47 00

REZÉ AMBULANCES

Ambulance agréée GUITTENY



TOUS
DÉPLACEMENTS
•
TOUTES DISTANCES

☎ 02 40 84 20 59

**BEAUPERE-MONNIER
IMMOBILIER**

VENTE - LOCATION - GERANCE

CNAB



Tél. 02 40 75 68 72

Fax. 02 40 04 10 79

Place de la Renaissance
BP 105 - 44402 Rezé Cedex

•
FAITES CONFIANCE
•
À VOS ANNONCEURS
•



Acte gratuit, le don du sang doit être librement accompli et demeure anonyme.

Pour **DONS**
sauver **Bon sang !**
des vies,
l'Établissement de transfusion sanguine de
Nantes a quotidiennement besoin de sang.
Le point avec son directeur le Professeur
Jean-Yves Muller.

Rezé-Magazine : Quelle nécessité aujourd'hui de donner son sang ?

J.Y. Muller : Actuellement, en Loire-Atlantique et en Vendée, nous avons besoin de 300 donneurs pour sauver des malades qui mourraient faute d'une transfusion sanguine. Grâce aux collectes, nous réalisons 63 000 prélèvements de sang total par an, ainsi que 6 500 prélèvements de plaquettes (ou cellules pour la coagulation du sang). A ceci, s'ajoute une collecte spécifique de plasma (environ 6 600). Le sang total est utilisé pour les hémorragies et la chirurgie traumatologique. Les plaquettes sanguines sont indispensables dans le traitement des leucémies, des greffes de moelle et des cancers avec chimiothérapie, tandis que le plasma permet d'isoler l'albumine, les facteurs de coagulation ou les anticorps selon les besoins.

Quelle est la situation actuelle à l'E.T.S.

Depuis 1995, l'E.T.S. a pris le statut de Groupement d'intérêt public qui réunit les centres de Saint-Nazaire, La Roche-sur-Yon et Nantes. Cette entité a pour mission de répondre aux besoins en sang

sur les départements de Loire-Atlantique et Vendée. La demande reste importante et je dirais qu'en terme de transfusion, notre action est de plus en plus ciblée.

Ciblée, c'est-à-dire ?

Nos critères de sélection sont désormais plus rigoureux, afin d'éviter tout risque de germe. On gère tout cela avec beaucoup de prudence et de parcimonie. Il s'agit de ne pas compromettre la santé des receveurs par des dons susceptibles de présenter des risques biologiques.

Quelles sont les précautions à respecter ?

Le donneur ne doit pas présenter d'allergie en cours et doit éviter, dans les trois heures précédant le don, d'absorber des matières grasses et de l'alcool. En outre, avant de procéder à un don, un entretien médical, strictement confidentiel, permet de déceler d'éventuelles contre-indications.

Qui peut donner ?

A priori, tout le monde, à condition d'être âgé de 18 ans au moins et de 60 ans au plus (66 ans si l'on est donneur de sang depuis plusieurs années). Par ailleurs, il est préférable de peser plus de

50 kilos. J'ajoute que le don du sang ne présente pas de risques et que les donneurs de sang ont même des chances, statistiquement parlant, de vieillir mieux que les autres !

Où peut-on donner ?

Nous effectuons 700 collectes « mobiles » ou externes à l'Établissement de transfusion, chaque année. Il s'agit d'un réseau rural et urbain très étendu qui touche également les entreprises de la région. Ces collectes sont annoncées par voie d'affichage. Les personnes intéressées peuvent se renseigner directement en téléphonant au Centre. Il faut préciser qu'on ne demande pas au donneur d'être affilié à une commune spécifique, même si pour des facilités de gestion, on préfère qu'il reste fidèle à un lieu de collecte.

A la veille du traditionnel chassé-croisé estival sur les routes, que peut-on recommander ?

Tout l'été, pour faire face aux accidents de la route et parce que la maladie frappe en toutes saisons, nos besoins seront permanents. Par conséquent, nous souhaitons que les donneurs viennent nous rendre visite au moins une fois au cours de la période estivale ■

Infos pratiques

A Rezé, les prochaines collectes (quatre fois par an) auront lieu de 8 h à 12 h, le 6 septembre, au groupe scolaire de l'Amicale laïque de l'Ouche-Dinier, et le 20 septembre, à la Carterie. Renseignements auprès de l'Amicale des donneurs de sang au 02 40 75 60 02. Horaires d'ouverture de la cabine de prélèvement de Nantes (34 bd Jean Monnet, près du CHU) : du lundi au samedi de 8 h à 13 h, pour le sang total ; tous les matins et le mardi toute la journée (sur RDV), pour les concentrés de plaquettes d'aphérèse. Renseignements au 02 40 12 33 62.

En avant la musique !

La musique est l'un des axes majeurs de la politique culturelle de la Ville, comme en témoignent les nombreuses initiatives prises dans ce domaine. État des lieux, de A... jusqu'à Z

Aria

Créée en 1985, l'Académie de recherche sur l'interprétation ancienne, forme à la musique baroque (cours, conférences pédagogiques, stages d'apprentissage instrumental). L'ARIA possède également une vocation de diffusion, de recherche et de production. Voir Zelenka.

Balinière

La Ville a décidé la restauration du château de la Balinière dans la perspective d'y implanter un centre culturel musical. Outil de travail, de formation, de recherche et de production, la Balinière sera le symbole d'une identité musicale forte et développera des objectifs de rayonnement régional. Le démarrage de la première tranche des travaux attend la subvention accordée par l'Etat.



Costick Trio sur la scène de l'Espace Diderot.

Chœurs

Le développement des pratiques collectives constitue l'une des bases de travail de l'École municipale de musique et de danse (EMMD), qui accueille 770 élèves. Les cours individuels sont conçus comme une étape préalable à une pratique d'ensemble. La création de trois orchestres de jazz et d'un atelier de pratique vocale répond à cet objectif. Le concert des chœurs d'enfants, auquel participent une cinquantaine de classes des écoles publiques, va également dans ce sens. L'ARIA intervient aussi dans le domaine de la pratique vocale avec les concerts donnés par le groupe Aria Voce. Mis en place en 1992, cet ensemble, parfois accompagné des instrumentistes d'Aria Musica, se concentre essentiellement sur la musique des XVII^e et XVIII^e siècles.

Diderot

La Galerie d'exposition de l'Espace Diderot comme nouveau lieu de diffusion musicale ? L'expérience a été tentée début avril avec succès par l'ARC (Art et Culture à Rezé). Les artistes programmés lors des « Penchants musicaux » sont unanimes : la « boîte noire » offre une ambiance très « cabaret » et d'indéniables qualités acoustiques. Voir Lieux.

Écoles

L'ARC programme chaque année des spectacles accessibles aux classes de maternelle et de primaire. Et la MJC invite les élèves à assister à des répétitions de concerts et organisent avec eux des spectacles qui permettent de financer des voyages. Ce fut le cas avec des collégiens de la Petite Lande, partis au Québec. L'ARIA est aussi intervenu, cette année, auprès d'élèves du Lycée Jean Perrin. Au programme : réflexion sur la musique ancienne, concert éducatif... De son côté, l'École de musique travaille régulièrement avec les classes. Et l'Ensemble instrumental, composé de professeurs de l'EMMD, se déplace dans les écoles pour parler du répertoire... Des contes musicaux concluent généralement ces séances. Voir Jazz.

Hip-hop

Dès le début des années 90, la MJC (400 adhérents) s'est intéressée à la culture hip-hop, en plein essor. Parmi les actions mises en place : réalisation de graffs, stages de danse urbaine, etc. Sur le plan



musical, des concerts de rap (CDR, Ultime Power...) ont été préparés avec des jeunes du quartier du Château. Des liens se sont tissés, mettant en valeur le savoir-faire de la MJC dans sa manière d'appréhender et de développer les « arts de la rue ».

Jazz

A plusieurs reprises, les collègues ont accueilli le Big Band de l'École de musique, formé d'une quinzaine de musiciens amateurs. Chaque morceau est présenté dans son contexte historique, ainsi que les instruments, leur place dans l'orchestre, leur fonction, mélodique ou rythmique. Objectif : faire découvrir le jazz. Ambition également affichée par l'ARC, avec la programmation des Penchants musicaux. Voir Diderot.

Lieux

Avec la galerie de l'Espace Diderot, le Théâtre municipal et la Halle de la Trocardière, l'ARC dispose de trois équipements dont la capacité d'accueil varie de 100 à 2 500 places. Un travail de coordination est mené avec les programmeurs des autres salles de l'agglo. Voir Programmation.

Mitchell

Les 18 et 19 mars, la venue de Monsieur Eddy à la Trocardière (4 600 entrées payantes) a constitué l'événement le plus important jamais organisé par l'ARC. Accueillir des « têtes d'affiches », mais aussi faire émerger de nouveaux talents et contribuer, en partenariat avec l'ARIA, à promouvoir la musique baroque : la formule fonctionne bien puisqu'en deux ans le nombre d'abonnés à l'ARC a doublé (667 en 1997). Voir Tarifs.

Nuits

Prix abordables... Thé à la menthe... Ambiance conviviale... Musique de fête... Un cocktail tout à la fois original et détonnant qui a fait de la Nuit du Raï un rendez-vous musical incontournable. Créée par la MJC, la manifestation a reçu les plus grandes vedettes du raï, de Khaled à Zahouania. Cette année, 1 800 spectateurs ont participé à la 5^e édition. De son côté, après une année d'interruption, la Nuit du blues, programmée par l'ARC, a su retrouver un large public (1 600 personnes).

Orgue

Instrument de formation pour les élèves de l'École de musique, l'orgue de l'église Saint-Paul, typique du style français, a été reconstruit à partir du buffet existant. Les travaux, entrepris en 1989 (à l'initiative de l'association des Amis de l'Orgue) et achevés en 1996, permettent désormais la présentation d'un vaste répertoire, allant des classiques français aux romantiques allemands. Ainsi conçu, l'orgue

Saint-Paul représente l'un des joyaux du patrimoine municipal.

Programmation

Mettre une scène à la disposition des musiciens de la région : pari tenu pour la MJC et l'ARC (« Les Penchants musicaux ont permis à plusieurs artistes de l'agglo de jouer dans un cadre original »). Ces deux structures accueillent aussi des groupes de renommée nationale ou internationale (EV, Miossec, Jane Birkin...). Une programmation hétéroclite, qui favorise la découverte d'une musique colorée et métissée, tout en faisant se côtoyer « nouveaux talents » et « têtes d'affiches ». Voir Mitchell.

Quadrille

De la musique à la danse, il n'y a qu'un... pas ! Le fonctionnement de l'EMMD illustre bien cette complémentarité : 50 % des 120 personnes inscrites en danse pratiquent aussi une activité musicale. Entre les deux disciplines, l'osmose peut être parfaite, comme en témoigne la présentation, en avril, au Théâtre municipal, d'un spectacle musical et chorégraphique : « Notre planète aujourd'hui ». Voir Vie.

Stradivaria

Né au sein de l'ARIA en 1986, cet ensemble instrumental en résidence à Rezé est devenu l'ambassadeur de la musique baroque en Pays de la Loire. Chaque année, il donne plusieurs concerts et participe à de nombreux festivals (en mai 97, pour fêter son 10^e anniversaire, Stradivaria a présenté, à l'auditorium du Conservatoire national de Région, les « Suites pour orchestre de Bach »). L'ensemble est aussi directement impliqué dans la production discographique de l'ARIA. Voir Zelenka.

Tarifs

Spectacles gratuits présentés par la MJC pour les jeunes du quartier... Mise en place de facilités, mise à disposition des

meilleures places jusqu'à 20 h 45) et d'avantages (tarifs réduits dans d'autres salles de spectacles), qui rendent plus avantageux le prix des abonnements proposés par l'ARC. En imaginant une grille de tarifs accessibles, le souci de chacune des structures musicales de la ville est bien de mettre la musique à la portée de tous. Voir Nuit.

Vie

L'animation et la vie de la cité passent par la musique. La préparation par les élèves de l'EMMD (en 1994) d'un spectacle musical et chorégraphique destiné à récolter des fonds pour l'association de lutte contre le sida « Sol en Si », la participation de l'orchestre de jazz de l'École au



Téléthon, la présentation du Requiem de Fauré avec l'Ensemble vocal Jean-Baptiste Daviais traduisent bien cette mobilisation. En proposant des rendez-vous musicaux ouverts à tous, afin de compléter sa démarche auprès de nouveaux publics, l'ARIA joue, de la même manière, un rôle essentiel d'animation sur la ville.

Zelenka

Grâce au soutien de la Ville, l'ARIA produit une collection d'enregistrements sur le patrimoine européen de la musique des XVII^e et XVIII^e siècles. Chacun des disques de cette collection a été salué par la critique spécialisée. Le dernier enregistrement, interprété par Stradivaria, est consacré à la découverte de l'un des plus grands représentants des compositeurs du baroque tchèque, Jan Dismas Zelenka. Voir Aria.

▼ Stradivaria





| | |
|---------------|------|
| SANS PLOMB 98 | 5.96 |
| SANS PLOMB 95 | 5.89 |
| SUPER | 6.24 |
| CRASOIL | 4.13 |
| GPL | 2.65 |

De plus en plus de villes, d'entreprises et de particuliers font équiper leurs véhicules au Gaz de pétrole liquéfié (GPL). Pleins phares sur une solution écologique et économique.

AUTOMOBILE Ça gaze !

Les gaz issus des pots d'échappement sont l'une des causes les plus importantes de la pollution de l'air, surtout en milieu urbain. A tel point qu'à Paris, on envisage désormais une circulation alternée, les jours où certains pics de pollution sont dépassés. En décembre 96, ce phénomène inquiétant a poussé le Parlement à adopter une « loi sur l'air », favorable aux « carburants de substitution ». Le GPL est de ceux-là. Il désigne un mélange de butane et de propane, qu'on peut trouver dans les bouteilles de gaz ou les briquets jetables.

C'est le carburant le moins cher. Coup d'œil dans le rétroviseur : en janvier 96, le GPL bénéficie d'un allègement de la taxe intérieure sur les produits pétroliers. Le prix du litre est ramené d'environ 3,60 F à 2,60 F TTC, alors que le super oscille encore entre 6,05 F et 6,50 F le litre... Une baisse spectaculaire qui provoque un véritable

engouement, en même temps qu'un allongement des délais de livraison... Rien d'étonnant à cela, quand on sait que rouler au GPL présente aussi, outre des avantages économiques, un intérêt écologique.

Sur le plan de la pollution, les effets positifs sont immédiats : le GPL ne contient ni plomb, ni soufre, ni benzène. A titre indicatif, un véhicule fon-

Moins cher, le GPL ne pollue pas.

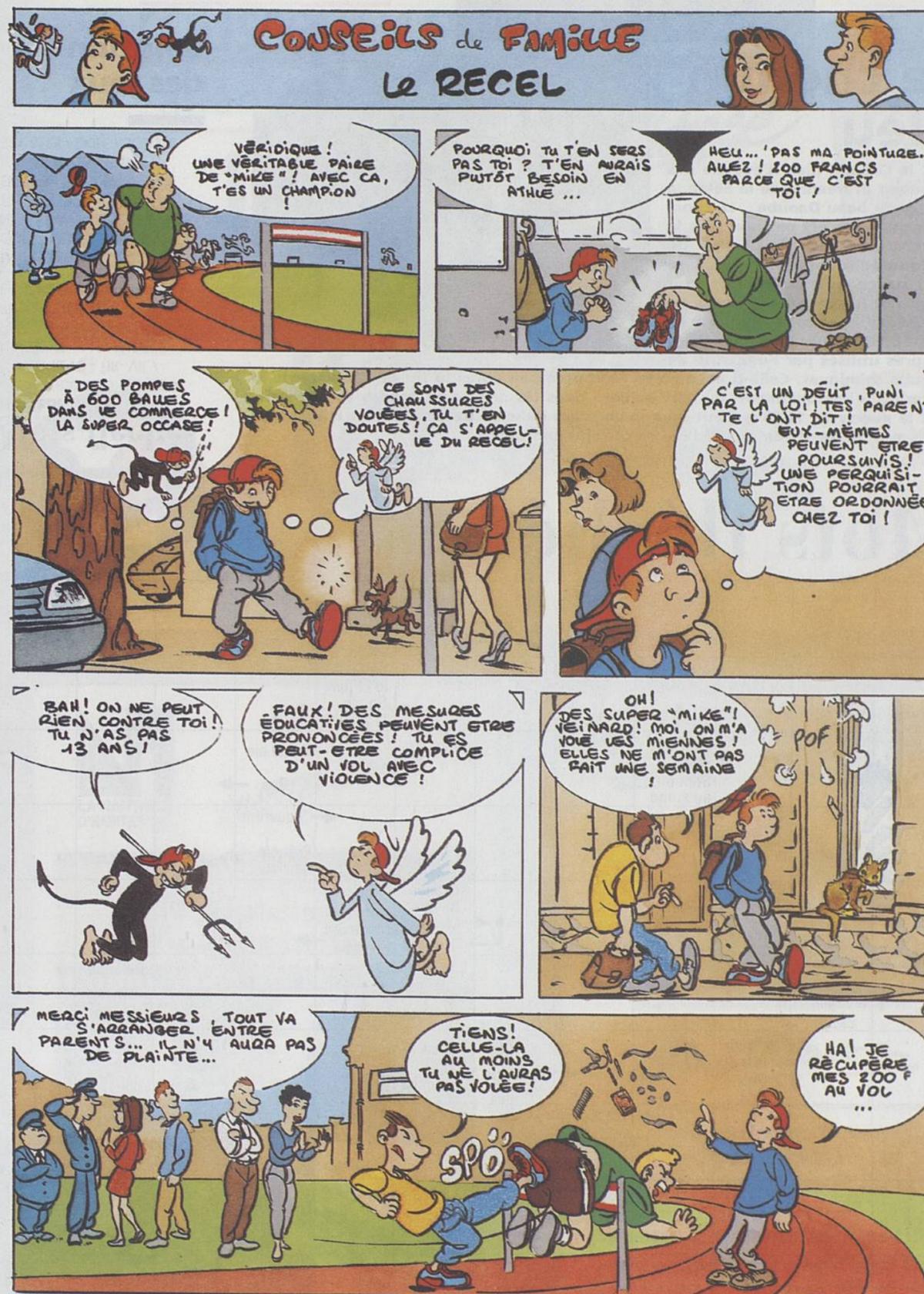
ctionnant avec ce type de carburant émet 9 fois moins d'azote que le gasoil, 7 fois moins de monoxyde de carbone et 3,5 fois moins d'hydrocarbures que l'essence ! Par ailleurs, le GPL sait aussi respecter la mécanique des véhicules. En effet, sa combustion ne génère pas de résidus et n'encrasse pas le moteur, dont la longévité peut augmenter de près de 30 %, les huiles conservant plus longtemps leurs propriétés. Autre avantage technique : le GPL diminue sensiblement les nuisances sonores, offrant un meilleur confort au conducteur. Cependant, il existe quelques « freins » : on constate une légère perte de puissance à haut régime et l'utilisation du GPL entraîne une consommation supérieure à celle des autres carburants (10 à 15 % par rapport à l'essence, 30 % vis-à-vis du gasoil).

L'adaptation des moteurs au GPL n'est possible que sur des moteurs essence (les moteurs diesel et turbo sont exclus). Le principe de transformation d'un véhicule en bicarburant consiste à adjoindre, en parallèle au circuit essence existant, un circuit étanche GPL. L'autonomie du véhicule se trouve ainsi doublée. Un inconvénient toutefois : la perte d'espace à l'intérieur de la voiture, le réservoir se plaçant dans le coffre ou, plus rarement, à la place de la roue de secours. L'opération doit obligatoirement être réalisée par des entreprises agréées et validée par le Service des Mines. Cette transformation a aussi un coût (entre 8 000 et 15 000 F), en général amorti au bout de 30 000 km. Une solution qui devrait faire son chemin... ■

La ville roule au GPL

A compter de la fin 98, la loi sur l'air impose aux collectivités territoriales, lorsqu'elles gèrent une flotte de plus de 20 véhicules, « d'acquérir ou d'utiliser, lors du renouvellement de leur parc automobile et dans une proportion minimale de 20 %, des véhicules fonctionnant à l'énergie électrique, au GPL

ou au gaz naturel ». Anticipant l'esprit de la loi sur l'air, la municipalité, sur proposition du conseiller François Simon, a fait équiper deux véhicules au GPL (une 106 kid utilisée par le Centre de soins et un Express utilisé par le Secrétariat général), en service depuis février 97.





SAMO

LOCATION PAVILLONS APPARTEMENTS

Agence de NANTES

4, avenue Carnot - BP 13228 - 44032 NANTES CEDEX 1

Tél. 02 40 41 35 35

Poids Lourds Service Nantais

Z.I. Le Champ Fleuri - 44840 LES SORINIÈRES

Tél. 02 40 31 25 25 / 02 40 31 28 00 - Télex 700 549 / Télécopie 02 40 04 41 93

Réparation P.L. toutes marques
Dépannage rapide sur route
Pneumatiques et pièces détachées
toutes marques VL et PL



DECATHLON

A FOND LA FORME



NANTES - VERTOU

Parc Commercial
de la Vertonne
bord de rocade Sud
sortie Vertou
44120 VERTOU

Tél. 02 51 71 23 23

OFFICE NOTARIAL DE REZÉ

Maîtres LESAGE - VICAT - PIPET - DELOMEAU - THOMAS
Notaires Associés

3, rue Victor Hugo - 44400 REZÉ - Tél. 02.40.32.45.10 après 10^h00
Service ouvert le samedi de 9^h30 à 12^h30

- REZÉ Pont-Rousseau** TRES CENTRAL - Maison 120 m² + GRENIER AMENAGEABLE
Gde cour - Jardin Sud - Possibilité acq. garage à 20 m
Prix : 504.000 frs. Réf. 771/44122
- REZÉ Moulin à l'Huile** Maison PLAIN-PIED 1955 - T3 - Garage - Bon état
Jardin Sud 432 m² - TRES CALME - en impasse
Prix : 555.000 frs. Réf. 747/44122
- REZÉ Classerie** Maison 1994 - PLAIN-PIED - T4 - Garage - Traditionnel
Jardin 349 m² - VENTE CAUSE MUTATION - Possibilité reprise
PAP - Prix : 679.000 frs. Réf. 757/44122
- REZÉ Château** Maison PLAIN-PIED - T5 - 1967 - Bon état - Garage -
Jardin 510 m² - Proximité tramway, commerces, écoles
Prix : 700.000 Frs - Réf. 761/44122
- REZÉ Ouche Dinier** Maison 1986 - 5 pièces ppales (4 chambres dont
1/rez-de-chaussée) - Garage - Beau jardin 625 m² - TRES
CALME - Pas de vis-à-vis - Cuisine aménagée
Prix : 741.000 frs. Réf. 762/44122
- REZÉ Pont-Rousseau** FONDS DE MECANIQUE AUTOMOBILE - Bon résultat -
AVEC MURS - 200 m² - bât. + réserve - Parking
Prix de l'ensemble : 628.000 frs. Réf. 750/44122
- REZÉ Pont-Rousseau** APPARTEMENT T2 - 2ème étage - Chauffage individuel Gaz
Le Grand Clos Cave - LIBRE
Prix : 191.000 Frs - Réf. 753/44122
- REZÉ La Houssais** Pte Copropriété - Appt. T2 - 55 m² hab. - Rez-de-chaussée
TRES BON ETAT - Libre
Prix : 265.000 frs. Réf. 765
- REZÉ La Houssais** APPT T4 (Séjour -Salon 25 m² BALCON) - 2 chambres
TRES BON ETAT - 2ème étage - Chauff. Ind. Gaz - Cave
Parking ext. Prix : 391.000 frs. Réf. 770/44122
- REZÉ Ragon** TERRAIN A BATIR 1.054 m² - Façade 23 M
Prix : 191.000 frs. H.T.